

REPUBLIQUE GABONAISE



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2015

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT	5
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	7
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	8
RECAPITULATION DES CREDITS	17
PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES	20
PRESENTATION DU PROGRAMME	21
PERIMETRE DU PROGRAMME	21
PRESENTATION DES ACTIONS	21
CADRAGE STRATEGIQUE	23
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	23
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	25
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	32
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	32
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	33
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	34
DEPENSES DE PERSONNEL	34
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	36
DEPENSES DE TRANSFERTS	37
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	37
PROGRAMME INTEGRATION AFRICAINE ET COOPERATION INTERNATIONALE	38
PRESENTATION DU PROGRAMME	39
PERIMETRE DU PROGRAMME	39
PRESENTATION DES ACTIONS	39
CADRAGE STRATEGIQUE	42
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	42
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	43
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	50
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	50
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	51
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	52
DEPENSES DE PERSONNEL	52
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	53
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	54
PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES	55
PRESENTATION DU PROGRAMME	56
PERIMETRE DU PROGRAMME	56
PRESENTATION DES ACTIONS	56
CADRAGE STRATEGIQUE	59
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	59

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	60
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	66
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	66
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	67
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	68
DEPENSES DE PERSONNEL	68
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	69
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	70

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE L'ACTION EXTERIEURE DU GABON **71**

PRESENTATION DU PROGRAMME	72
PERIMETRE DU PROGRAMME	72
PRESENTATION DES ACTIONS	72
CADRAGE STRATEGIQUE	74
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	74
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	75
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	81
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	81
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	82
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	83
DEPENSES DE PERSONNEL	83
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	85
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PROGRAMME GABONAIS DE L'ETRANGER **86**

PRESENTATION DU PROGRAMME	87
PERIMETRE DU PROGRAMME	87
PRESENTATION DES ACTIONS	87
CADRAGE STRATEGIQUE	88
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	88
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	89
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	94
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	94
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	95
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	96
DEPENSES DE PERSONNEL	96
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	98
DEPENSES DE TRANSFERTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA FRANCOPHONIE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
SOUS LA HAUTE AUTORITE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR EMMANUEL ISSOZE NGONDET

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Action extérieure de l'Etat est une mission interministérielle qui regroupe cinq programmes, à savoir :

1) Le Programme « Affaires Etrangères » recouvre l'ensemble des services centraux et extérieurs (ambassades et missions permanentes) qui sont chargés de la conduite de l'action politique et diplomatique du gouvernement au niveau bilatéral et multilatéral. Il est constitué de :

- La Direction Générale des Affaires Étrangères ;
- La Direction Générale de la Francophonie ;
- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ;
- La Commission Nationale des Réfugiés.

2) Le Programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale » est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux, il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous région africaine. Il comprend :

- Le Commissariat à l'Intégration Régionale ;
- La Direction générale de la Coopération Internationale ;
- La Direction Générale du Droit de la Mer.

3) Le Programme « Affaires Consulaires », a pour missions la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'assistance et de protection des ressortissants gabonais vivant ou de passage à l'étranger à travers les missions et sections consulaires. De manière plus générale, ce programme est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires et toutes les questions connexes. A cet effet, il est composé de :

- Direction Générale des Affaires Consulaires.

4) Le Programme « Pilotage et Soutien » rassemble la gestion de l'ensemble des moyens transversaux qui viennent en appui aux trois programmes susmentionnés appartenant au Département ministériel des Affaires Etrangères. Ce souci de regroupement est dicté par la nécessité de maintenir une cohérence commune dans la gestion des questions de ressources humaines, budgétaires, de l'information et de la communication, du droit international et de la logistique diplomatique. Les Services impliqués dans la mise en œuvre des politiques et des services publics dans le champ de ce programme sont les suivants :

- le Cabinet du Ministre et du Ministre Délégué ;
- Le Centre d'analyse et de Prévision ;
- L'Inspection Générale des services ;
- le Secrétariat Général ;
- la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales ;
- la Direction du Protocole ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- la Direction de la Logistique Diplomatique ;
- la Direction Centrale de la Communication ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'information.

5) Le programme Gabonais de l'Etranger

Le programme Gabonais de l'Etranger a pour objet d'une part, la prise en compte des activités, des actifs et de l'expertise de la Diaspora, à des fins de rapatriement ou d'utilisation en vue du développement économique et social du pays et, d'autre part, la manifestation de la solidarité nationale en faveur de la Diaspora.

Le programme Gabonais de l'Etranger est une composante à part entière de la Mission Action extérieure de l'Etat mais son ministère d'appartenance étant le Ministère des Droits Humains, de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger, il est soutenu par le programme Pilotage et Soutien à la politique des Droits humains mis en place au sein de ce même ministère.

La Direction Générale des Gabonais de l'Etranger, au sein du Ministère des Droits Humains, de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger, est chargée de la mise en œuvre de ce Programme.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent le Ministère des Affaires étrangères sont les suivants :

- La Constitution gabonaise ;
- La loi n°12/96 du 22 février 2000 portant statut particulier des fonctionnaires du secteur diplomatique ;
- Le décret n°652 000652/PR/MAECF du 21 mai 2003 fixant les attributions et l'organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de la Francophonie ;
- le décret 456/PR/MAECFINIR du 19 avril 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale ;
- Décret 12/30/PR/MBCPFPRE du 13 octobre 2011 portant réorganisation de la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- Décret 17/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Archives et de la Documentation au Ministère ;
- Décret 25/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- Décret 26/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- Décret 27/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication au Ministère ;
- Décret 28/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information au Ministère ;
- Les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et Consulaires de 1961, 1963 et 1969 ;
- Les recommandations de la Xème Conférence des Ambassadeurs de juin 2011 ;
- Le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
- Le Plan de travail Ministériel (PTM) pour l'année 2014 ;
- Le Plan sectoriel Affaires Etrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent - juillet 2012.

PRINCIPALES REFORMES

Le Plan sectoriel affaires étrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent assigne à notre outil diplomatique quatre actions bien précises au cours des prochaines années :

- Redynamiser la diplomatie au service de la paix et de la sécurité ;
- Apporter un appui aux gabonais de l'étranger ;
- Renforcer la diplomatie économique ;
- Maîtriser l'espace maritime international.

Pour assurer la mise en œuvre de ces quatre actions, le ministère des Affaires étrangères se fixe les principales réformes suivantes :

1. Mettre en place une diplomatie au service de la paix et de la sécurité internationale ;
2. Assurer la promotion des multiples potentialités du Gabon afin de favoriser l'attractivité du marché gabonais ;
3. Délimiter et sécuriser l'espace terrestre et maritime national ;
4. Réformer le réseau consulaire pour assurer une meilleure assistance et protection des gabonais de l'étranger ;
5. Améliorer les conditions de travail des agents pour une diplomatie efficiente et de qualité.

S'agissant du programme Gabonais de l'Etranger, il s'agit d'un tout nouveau pan de politique publique que doit mettre en œuvre le Ministère des Droits Humains, de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger. Cette mise en œuvre va se faire en articulation étroite avec les autres programmes de la Mission Action Extérieure de l'Etat et notamment le programme Affaires consulaires.

OBJECTIF N°1 : fin 2017, Le réseau diplomatique du Gabon aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

1. La carte diplomatique du Gabon est actualisée
2. Deux missions diplomatiques sont nouvellement ouvertes (Turquie et Cuba)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration de la nouvelle carte diplomatique	%	37	100%	40%	100%	NA	NA
Nombre de missions diplomatiques opérationnelles	Mission diplomatique	37	38	38	40	44	46 (cumulé)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des Affaires Etrangères (DGAE)

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration de la nouvelle carte diplomatique : Cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 %

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Terminer les travaux d'actualisation de la carte diplomatique :
 - élaboration des scénarios d'ouverture et de fermeture de missions diplomatiques,
 - définition de l'évolution du format des missions maintenues,
 - définition du format des nouvelles missions à ouvrir,
 - évaluation du coût budgétaire de la restructuration,
 - planification des actions à conduire
- Acquérir les locaux des 2 missions diplomatiques
- Equiper les deux missions diplomatiques

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Collaboration des pays d'accréditation

OBJECTIF N°2 : Sur la période 2015-2017, le Gabon aura participé à 90% des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels le Gabon aura été invité et il aura accueilli 5 rencontres internationales au niveau des chefs d'Etat, de gouvernement ou Ministériel

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

1. Le Gabon a participé à 90% des sommets diplomatiques sous Régionaux, Régionaux et mondiaux auxquels il a été invité
2. Le Gabon a organisé au moins une rencontre au niveau chefs d'Etats ou de Gouvernement ou Ministériel
3. Le Gabon a tenu 2 Commissions Mixtes de Coopération

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de participation aux sommets	%	100 %	100 %	100 %	90 %	90 %	90 %
Nombre de rencontres au niveau chefs d'Etats, de Gouvernement, ministériel	Rencontre	NA	0	1	1	3	5
Nombre de commissions mixtes organisées	Commission mixte	NA	3	3	2	3	11

(2) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des Affaires Etrangères (DGAE)

Précisions méthodologiques : Le premier indicateur s'obtient en faisant le rapport : nombre de participations du Gabon aux différents sommets organisés / nombre total des sommets auxquels le Gabon a été invité.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Préparer et participer à l'Assemblée Générale des Nations Unies ;
- Préparer et participer à l'Assemblée Générale de la FAO ;
- Préparer la participation au Comité Exécutif des Nations Unies sur les Réfugiés (EXCOM) ;
- Participer aux différents sommets extraordinaires auxquels le Gabon aura été invité ;
- Organiser et participer aux commissions mixtes de coopération à Libreville et à l'extérieur du Gabon.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Collaboration avec les autres ministères
- Collaboration avec les Organisation Internationales (Lettres d'invitation...)

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à réaliser le Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon à 60%

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- La Commission Nationale de l'Intégration Régionale et la Cellule Nationale du Programme Economique Régional sont mise en place et sont opérationnelles ;
- le Programme Economique Régional est mis en place à 20 %.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et de la Cellule Nationale du Programme Economique Régional;	%	0	0	0	100		100
Taux de mise œuvre du Programme Economique Régional	%	0	0	0	20		60

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Départements Ministériels sectoriels, les organes spécialisés de la CEMAC et des Nations Unies, la BAD

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : se calcule en examinant le niveau d'avancement de la mise en place de la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et de la Cellule Nationale du Programme Economique Régional ;

Indicateur 2 : se calcule en jugeant le niveau de mise en œuvre du Projet PER en 2015 par rapport à sa mise en place totale.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recenser les textes sur l'intégration régionale dans les ministères en vue d'assurer une cohérence de la politique en matière d'intégration régionale ;
- Formaliser le cadre de travail en matière d'intégration régionale en arrêtant une réunion mensuelle ;
- Elaborer deux projets de textes créant la Commission Nationale de l'Intégration Régionale (CNIR) et la Cellule Nationale du Programme Economique Régionale (CNPER) et les mettre en place ;
- Renforcer les capacités des agents du Commissariat à l'Intégration Régionale (CIR), de la CNIR et de la CNPER.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les départements ministériels concernés.

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à détecter 250 opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 50 opportunités d'Investissements Directs Etrangers ont été détectées
- 50 bourses de coopération ont été obtenues pour des étudiants gabonais
- 100 coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon 30 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine à Cuba.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	IDE		0	0	50		250
Nombre de bourses de coopération obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD	Bourse		0	0	50		100
Nombre de coopérants enseignants et médecins exerçant au Gabon	Coopérant		0	0	100		300
Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des facultés de médecine à Cuba	Place obtenue		0	0	30		80

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Chambre de commerce du Gabon, Départements Ministériels Sectoriels, les Ambassades concernées, les Ambassades du Gabon, l'ANBG, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Santé

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Constituer une base de données sur les opportunités de coopération
- Organiser des journées économiques à l'international ou sur le territoire en fonction des cibles de coopération
- Sensibiliser les administrations au respect des engagements pris dans le cadre de la coopération
- Entamer des négociations par des missions de prospection dans les pays identifiés

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Chambre de commerce du Gabon, Départements Ministériels Sectoriels

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à délimiter les espaces maritimes sous juridiction du Gabon et à fixer les frontières maritimes et terrestres avec les pays limitrophes (Congo, Sao-Tomé, Cameroun et Guinée Equatoriale)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Un accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo est élaboré et négocié ;
- Le Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon a connu une avancée à 30 %.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des négociations de l'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres avec le Congo	%		0	0	30		100
Nombre d'accord et de partenariat signés sur la délimitation des espaces maritimes et la fixation des frontières	%		0	0	1		2
Taux d'avancement du Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon	Nombre		0	0	30		100

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Départements Ministériels sectoriels, Commission Nationale des Frontières, Congo, Angola

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : se calcule en examinant le niveau d'avancement des négociations de l'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres avec le Congo ;

Indicateur 2 : se calcule en jugeant le niveau de mise en œuvre des négociations avec l'Angola et le Congo sur le Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon ;

Indicateur 3 : se calcule en faisant la somme des accords et de partenariat signés, en 2015, sur la délimitation des espaces maritimes et la fixation des frontières.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place le comité chargé d'élaborer le projet d'accord de délimitation des frontières en liaison avec la Commission Nationale des Frontières ;
- Entamer les négociations avec le Congo et l'Angola en effectuant des missions de travail au sein de ces pays.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les départements ministériels concernés, La Commission Nationale des Frontières, le Congo, l'Angola.

OBJECTIF N°6 : Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les services consulaires

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif: 100% (cadre juridique et plan d'action élaborés).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif	%	-	100	20	40	60	100

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC, DGDI

Précisions méthodologiques : Calcul fait à partir du nombre des plans d'actions à mettre en œuvre (nombre total - nombre exécuté / nombre total).

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Concertation initiale avec la DGDI ;
- Mise en place d'un groupe de travail mixte DGAC/DGDI ;
- Rédaction d'une note de diagnostic ;
- Elaboration d'un document présentant un ou plusieurs scénarios d'évolution ;
- Présentation des scénarios aux autorités politiques ;
- Elaboration du rapport détaillé sur le scénario retenu ;
- Préparation des projets de textes de lois.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- DGDI.

OBJECTIF N°7 : Avoir mis en œuvre le système électronique de délivrance de visa (E-visa)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel: 4 pays (Grande Bretagne, France, Belgique, Allemagne).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel: 4 pays (Grande Bretagne, France, Belgique, Allemagne)	Pays	-	4	1	4	12	48

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC

Précisions méthodologiques : Décompte simple : ratio nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel / nombre de pays total prévus

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Définir les nouvelles procédures de délivrance ;
- Mettre en place les équipements techniques dans les postes ;
- Former les agents ;
- Informer les usagers ;
- Définir un plan de déploiement dans le réseau ;
- Procéder à l'expérimentation, l'évaluation ;
- Définir et expérimenter les procédures de mise en œuvre dans les postes choisis ;
- Adapter les équipements techniques existant dans les postes ;
- Réaliser une Campagne d'information ;
- Procéder à l'évaluation de l'avancement de la mise en œuvre du dispositif.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Ministère de l'Intérieur : implication dans les projets Visa électronique / biométrique ;
- ANINF : mise à disposition et maintenance des équipements techniques.

OBJECTIF N°8 : Avoir assuré le fonctionnement opérationnel du système visa étiquettes autocollantes

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé : 40
- Nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel : 10

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé	Poste	-	6	1	40	48	48
Nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel	Poste			1	10	20	48

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC

Précisions méthodologiques :

- Décompte simple : ratio nombre de postes dans lesquels l'outil est déployé / nombre de postes total prévus ;
- Ratio nombre de postes dans lesquels le système est déployé / nombre de postes total prévus.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place les équipements techniques dans les postes ;
- Former les agents ;
- Informer les usagers ;
- Définir un plan de déploiement dans le réseau ;
- Procéder à l'expérimentation, l'évaluation ;
- Définir et expérimenter les procédures de mise en œuvre dans les postes choisis ;
- Adapter les équipements techniques existant dans les postes ;
- Réaliser une Campagne d'information ;
- Assurer la connexion de l'interface visa autocollant avec le système E-visa autocollant ;
- Finalisation et signature de l'accord avec BNP Paris et activation du compte pour paiement en ligne ;
- Mise en production du E-visa et lancement des tests ;
- Missions préparatoires au déploiement dans les 10 pays choisis.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Ministère de l'Intérieur : implication dans les projets Visa électronique / biométrique ;
- ANINF : mise à disposition et maintenance des équipements techniques.

OBJECTIF N°9 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Le titre 2 des 4 programmes du MAE est renseigné dans les PAP 2016 ;
- 90 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré ;
- Le plan de formation 2015 du Ministère est mis en œuvre.

Indicateurs

- Nombre de PAP 2016 du Ministère contenant le titre 2 renseigné ;
- Pourcentage d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée ;
- Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel ;
- Taux de mise en œuvre du plan de formation annuel ;
- Nombre d'outils de gestion RH opérationnels.

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Pourcentage d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%	NA	50 %	50 %	90 %	100 %	100 %
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel	%	NA	NA	?	100 %	NA	NA
Taux de mise en œuvre du plan de formation annuel	%	NA	NA	?	100 %	100 %	100 %
Nombre d'outils de gestion RH opérationnels	Nombre	0	0	1	3	?	6

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) et services associés

Précisions méthodologiques :

Nombre de PAP 2016 du Ministère avec le titre 2 renseigné : le titre 2 doit contenir la masse salariale de tous les agents de chaque programme, fonctionnaires, contractuels de droit public et MONP

Taux de mise en œuvre du plan de formation annuel : nombre d'actions de formation mises en œuvre / nombre d'actions de formation à mettre en œuvre dans l'année.

Nombre d'outils de gestion RH opérationnels : 6 outils devront être mis en place sur la période 2015-2017 :

- Fichier des effectifs et de la masse salariale des programmes ;
- Fiches de poste des agents du Ministère ;
- Plan de formation pluriannuel et annuel du Ministère ;
- Carte des emplois du Ministère ;
- Dispositif d'évaluation des agents ;
- Manuel des politiques et des procédures de gestion des RH.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Renseignement du titre 2 des PAP 2016 des quatre programmes du MAE

- S'assurer au préalable de la qualité du fichier des effectifs du MAE ;
- Ventiler le fichier des effectifs par programme (travail conjoint DCRH / managers des programmes) ;
- Croiser le fichier des effectifs des programmes MAE avec le fichier de la solde (travail conjoint DCRH / managers des programmes) ;
- Traiter les écarts (travail conjoint DCRH / managers des programmes) ;
- Obtenir de la Direction de la Solde le calcul de la masse salariale de chaque programme ;
- Définir une procédure d'actualisation en continue du fichier des effectifs et de la masse salariale ;
- Renseigner le titre 2 dans les PAP 2016 du MAE.

Elaboration des fiches de poste

- Préparer le formulaire de fiche de poste ainsi que son guide méthodologique ;
- Mettre en place un outil de suivi de l'avancement des travaux dans les programmes ;
- Former les responsables hiérarchiques au renseignement des fiches de postes ;
- Accompagner méthodologiquement les responsables hiérarchiques ;
- Faire un contrôle de cohérence global du contenu des fiches de poste renseignées.

Elaboration du plan de pluriannuel de formation

- Evaluer les besoins de développement des compétences (travail conjoint DCRH / managers des programmes) et les réponses pouvant y être apportées en termes d'actions de formation ;
- Prioriser les actions de formation en fonction des budgets mobilisables et des objectifs des PAP (travail conjoint DCRH / managers des programmes) ;
- Formaliser le plan de formation pluriannuel et le faire valider par les RPROG du MAE.

Mise en œuvre du plan de formation 2015

- Mettre en œuvre les actions de formation prévues en 2015.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Accompagnement méthodologique de la DGAFP.

OBJECTIF N° 10 : D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer les manuels de procédures du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 4 structures centrales sont dotées d'un manuel de procédures : Protocole, Passeports, Budget, Inspection générale des services, Logistique diplomatique.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de structures dotées d'un manuel de procédure	Nombre	NA	5	0	4	?	?

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Inspection Générale et l'ensemble des structures ciblées

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place un groupe de travail dédié par structure, avec l'accompagnement méthodologique d'un membre de l'IGS ;
- Recenser et analyser les procédures existantes ;
- Identifier les manques ;
- Rédiger les procédures ;
- Tester les procédures auprès des équipes opérationnelles et les ajuster si besoin est ;
- Valider les procédures ;
- Former les équipes opérationnelles aux procédures.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Toutes les structures concernées

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015	Votés en LF pour 2014	Demandés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015
N°1	Programme Affaires Etrangères	18 388 228 094	17 561 647 260	0	18 388 228 094	17 561 647 260	0
01	Conduite et Coordination de l'action diplomatique.	16 740 884 399	16 045 494 099	0	16 740 884 399	16 045 494 099	0
02	Promotion de la paix et de la sécurité internationale	1 647 343 695	1 516 153 161	0	1 647 343 695	1 516 153 161	0
N°2	Programme Intégration africaine et Coopération internationale	1 122 916 119	1 121 975 136	0	1 122 916 119	1 121 975 136	0
01	Intégration régionale et sous régionale	682 120 120	527 608 636	0	682 120 120	527 608 636	0
02	Coopération bilatérale et multilatérale	440 795 999	594 366 500	0	440 795 999	594 366 500	0
N°3	Programme Affaires Consulaires	1 042 178 173	1 631 080 413	0	1 042 178 173	1 631 080 413	0
01	Offre de services publics aux gabonais à l'étranger	54 838 800	605 928 000	0	54 838 800	605 928 000	0
02	Circulation des personnes	987 339 373	1 025 152 413	0	987 339 373	1 025 152 413	0
N°4	Programme pilotage et soutien	7 789 567 019	11 748 160 307	0	7 789 567 019	11 748 160 307	0
01	Pilotage de la stratégie ministérielle	192 366 289	207 802 362	0	192 366 289	207 802 362	0
02	Coordination administrative	7 597 200 730	11 540 357 945	0	7 597 200 730	11 540 357 945	0
N°5	Programme des Gabonais de l'Etranger	0	100 000 000	0	0	100 000 000	0
01	Gestion de la Diaspora	0	50 000 000	0	0	50 000 000	0
02	Consolidation des liens avec la mère patrie	0	50 000 000	0	0	50 000 000	0
Total pour la mission		28 342 889 405	32 162 887 116	0	28 342 889 405	32 162 887 116	0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015
Programme Affaires Etrangères	18 388 228 094	17 561 647 260	0	23 936 163 038	17 561 647 260	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	3 504 839 360	0	0	5 104 307 333	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	14 116 639 454	16 461 647 260	0	13 918 439 705	16 461 647 260	0
Titre 4. Dépenses de transfert	766 749 280	600 000 000	0	4 913 416 000	600 000 000	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	500 000 000	0	0	500 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Programme Intégration africaine et Coopération internationale	1 122 916 119	1 121 975 136	0	1 122 916 119	1 121 975 136	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	51 012 000	0	0	51 012 000	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	235 867 820	393 573 700	0	235 867 820	393 573 700	0
Titre 4. Dépenses de transfert	776 122 500	678 401 436	0	776 122 500	678 401 436	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	59 913 799	50 000 000	0	59 913 799	50 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Programme Affaires Consulaires	1 042 178 173	1 631 104 413	0	1 042 178 173	1 631 080 413	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	219 740 320	0	0	219 740 320	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	822 437 853	1 131 104 413	0	822 437 853	1 131 080 413	0
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	500 000 000	0	0	500 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Programme pilotage et soutien	7 789 567 019	11 748 160 307	0	7 789 567 019	11 748 184 307	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	7 276 948 000	11 052 539 680	0	7 276 948 000	11 052 539 680	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	512 619 019	695 620 627	0	512 619 019	695 644 627	0
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Programme des Gabonais de l'Etranger	0	100 000 000	0	0	100 000 000	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	0	100 000 000	0	0	100 000 000	0
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	28 342 889 405	32 162 887 116	0	28 342 889 405	32 162 887 116	0
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	11 052 539 680	11 052 539 680	0	11 052 539 680	11 052 539 680	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 687 564 146	18 781 946 000	0	15 687 564 146	18 781 946 000	0
Titre 4. Dépenses de transfert	1 542 871 780	1 278 401 436	0	1 542 871 780	1 278 401 436	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	59 913 799	1 050 000 000	0	59 913 799	1 050 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Affaires Etrangères est porté par la Direction Générale des Affaires Etrangères à travers l'implication de SEM **Alfred MOUNGARA MOUSSOTSI**, Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Etrangères, Responsable de Programme. Il fait intervenir plusieurs services notamment les Directions géographiques, la Direction Générale de la Francophonie, la Commission Nationale pour les Réfugiés, ainsi que les Ambassades.

Le champ de ce programme couvre les aspects suivants :

- la promotion de la paix et de la sécurité internationale, avec notamment la mise en œuvre des mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits ;
- le rayonnement du Gabon sur la scène internationale à travers sa participation aux sommets mondiaux, régionaux et sous régionaux ;
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale à travers la diversification des partenariats (signature de nouveaux accords avec les pays émergents, OIF.....) ;
- le redéploiement de la carte diplomatique avec l'ouverture ou la fermeture de certaines Ambassades ;
- le traitement et le suivi des questions politiques concernant le Gabon dans ses rapports avec les Etats étrangers, les Organisations internationales ;
- la promotion des droits humains.

En revanche, le Programme ne couvre pas :

- La mise en œuvre de la diplomatie économique ;
- Les activités des Consulats ;
- Les relations avec les communautés de Gabonais résidant à l'étranger.

Enfin, le champ du programme doit être en articulation avec le programme Intégration Africaine et coopération Internationale en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des recommandations issues des Commissions Mixtes de Coopération et autres réunions relevant des ses missions, le redéploiement de la carte diplomatique. Il doit aussi être en articulation avec le programme Affaires Consulaires et le Programme Pilotage et soutien à l'action extérieure du Gabon.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Conduite et coordination de l'action diplomatique

La conduite et la coordination de l'action diplomatique recouvrent plusieurs aspects dans le programme notamment :

1. La coordination des activités des Directions géographiques

Elle englobe l'organisation des réunions périodiques entre les Responsables des directions concernées, la centralisation des rapports d'activités, l'évaluation des activités des différents services entrant dans le champ du programme (tenue des commissions mixtes, des consultations diplomatiques etc ...) ainsi que la préparation en amont de grandes rencontres, visites officielles du Chef de l'Etat et du Ministre des Affaires Etrangères à l'extérieur.

Cette coordination est faite par la Direction Générale des Affaires Etrangères avec comme services d'appui les Directions de zone.

2. Le traitement et le suivi des questions politiques par zone géographique

L'action recouvre :

- La Position du Gabon sur les questions internationales ;
- La Mise en œuvre de la politique extérieure ;
- La participation du Gabon aux sommets diplomatiques statutaires et non statutaires ;
- L'organisation des Commissions mixtes de coopération ;
- Le renforcement du dialogue politique.

Cette action est soutenue par la Direction Générale des Affaires Etrangères.

3. Le redéploiement de la carte diplomatique

L'action recouvre :

- L'ouverture ou la fermeture de certaines Ambassades en fonction des évolutions géostratégiques et économiques.

Cette action nécessite au préalable un travail de détection qui relève de la compétence de la Direction Générale des Affaires Etrangères. Pour cela, l'apport des Chefs de mission est important.

ACTION N° 2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationale

Cette action met l'accent sur la promotion de la paix et de la sécurité internationale. Cette dernière revêt plusieurs aspects dont la contribution au règlement des conflits qui surviennent sur le continent africain et dans le reste du monde, la promotion des principes et valeurs de l'organisation des Nations Unies, de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Elle intègre également l'action de plus en plus dynamique du Gabon au sein des grandes instances internationales qui constituent aujourd'hui de véritables tribunes pour porter plus haut la voix du Gabon.

De même, l'action humanitaire apparaît également comme une action majeure du programme. A cet effet, le Programme a en charge l'élaboration d'une véritable politique nationale en matière d'assistance humanitaire.

Toutes ces activités sont menées par la Direction Générale des Affaires Etrangères, la Direction Générale de la Francophonie et la Commission Nationale pour les Réfugiés.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- Des évolutions géostratégiques et économiques majeures au plan international (poids des pays asiatiques émergents dans le commerce mondial, pays du Golfe, Turquie., ..) ;
- La multiplication ces dernières années des conflits intra-étatiques sur le continent africain, avec des conséquences lourdes sur les populations civiles ;
- Le rôle croissant des organisations internationales, régionales et sous régionales dans la prévention et le règlement des conflits ; par ailleurs, le rôle croissant des organisations humanitaires dans la prise en charge des populations civiles impactées par les conflits ;
- Le dynamisme de l'Organisation Internationale de la Francophonie au niveau régional ;
- La transformation des métiers de la diplomatie, qui exige aujourd'hui plus de technicité et plus de polyvalence ;
- La qualité des systèmes d'information qui conditionne de plus en plus l'efficacité de l'action diplomatique.

Dans le champ du programme, les attentes des usagers sont principalement l'amélioration de l'image du Gabon à l'international, le développement de la stabilité des pays qui composent la sous-région ainsi que les retombées de la politique extérieure de l'Etat sur le bien-être des populations.

Pour leur part, les organisations humanitaires (HCR, CICR) attendent qu'une protection juridique et une assistance soit apportées aux réfugiés, dans le respect des engagements internationaux pris par le Gabon.

Les autorités politiques attendent du programme qu'il mette en œuvre les nouvelles orientations définies par le pouvoir exécutif en matière de politique étrangère : priorité à la prévention des conflits, développement de l'action multilatérale, renforcement de la présence du Gabon sur la scène internationale (instances, sommets, sujets d'actualité...), développement du rôle de Libreville comme place diplomatique.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- Ces dernières années, une participation plus active du Gabon aux travaux des organisations internationales (ONU, Union Africaine, CEMAC, CEEAC) ;
- Présidence du Gabon à la CEMAC ;
- Des résolutions de portée considérable adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU à l'initiative du Gabon : VIH, Veuve et orphelin ;
- Le rôle joué par le Gabon dans la résolution du conflit centrafricain (sommet de Libreville en 2013 et envoi des troupes gabonaises) ;
- Signature des accords de consultations diplomatiques et accords de coopération dans plusieurs domaines avec de nombreux pays (Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Niger, RDC) ;
- Présidence du Gabon au Conseil des droits de l'homme (ONU).

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- Une carte du réseau diplomatique devenue avec le temps partiellement inadaptée ;
- Un portefeuille d'accords bilatéraux trop réduit avec les pays développés et émergents ;
- Globalement, un niveau d'influence du Gabon sur la scène internationale inférieur aux possibilités du pays et aux attentes des autorités politiques ;
- Un certain nombre d'accords interétatiques qui n'ont toujours pas été ratifiés par le Gabon, qui sont restés lettre morte ou qui sont devenus caducs avec le temps ;
- L'insuffisance des systèmes d'information, qui rend plus difficile le fonctionnement interne du Ministère mais aussi l'action diplomatique en général et l'anticipation / la gestion des crises ;
- Les difficultés de communication et la trop faible collaboration entre l'administration centrale et les postes diplomatiques ;
- Le fort besoin de développement des compétences techniques, dans les différents métiers du programme ;
- L'exploitation en faveur des agents du Programmes, des retombées des accords signés avec certains Instituts en vue du renforcement des capacités.

- La voix du Gabon respectée, écoutée et prise en compte sur la scène mondiale.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : En 2017, le Gabon aura contribué à régler 75% des conflits sur le continent africain

- Résultat annuel attendu : En 2015, le Gabon a contribué au règlement de 25 % des conflits sur le continent africain.

OBJECTIF N°2 : Sur la période 2015-2017, Le Gabon aura participé à 90% des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels il aura été invité et il aura accueilli 5 rencontres internationales au niveau des chefs d'Etat, de gouvernement ou Ministériel.

- Résultat annuel attendu 1 : En 2015, le Gabon a participé à 90% des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels le Gabon aura été invité
- Résultat annuel attendu 2 : Le Gabon a organisé au moins une rencontre au niveau des Chefs d'Etat ou de gouvernement ou Ministériel
- Résultat annuel attendu 3 : Le Gabon a tenu 2 Commissions Mixtes de coopération

OBJECTIF N° 3 : fin 2017, le réseau diplomatique aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales.

- Résultat annuel attendu 1 : En 2015, la carte diplomatique du Gabon est actualisée
- Résultat annuel attendu 2 : Deux (2) Missions diplomatiques sont nouvellement ouvertes (Turquie et Cuba)

OBJECTIF N° 4 : Sur la période 2015-2017, le Gabon aura signé 20 nouveaux accords de consultations diplomatiques interétatiques

- Résultat annuel attendu 1 : En 2015, le Gabon aura signé 7 nouveaux accords de consultations diplomatiques interétatiques
- Résultat annuel attendu 2 : EN 2015, le Gabon aura organisé et organisé 8 consultations diplomatiques.

OBJECTIF N° 5 : Sur la période 2015-2017, être parvenu à définir et mettre en œuvre une politique d'assistance humanitaire.

- Résultat annuel attendu : En 2015, le fonds d'assistance humanitaire est créé et la politique d'assistance humanitaire est définie et formalisée

OBJECTIF N° 6 : Sur la période 2015-2017, six (6) actions de communication et de promotion autour des valeurs portées par la Francophonie auront été réalisées.

- Résultat annuel attendu: En 2015, le séminaire sur la contribution de la Francophonie dans la mise en œuvre du PSGE a été réalisé.

OBJECTIF N° 7 : D'ici à fin 2017, avoir créé et mis en fonctionnement le Centre de formation de la Francophonie

- Résultat annuel attendu: En 2015, le processus de mise en place est avancé à 50% : le comité de pilotage CFF est réactivé, la mission Togo est effectuée, l'OIF est à nouveau impliquée dans le projet

OBJECTIF N°1 : En 2017, le Gabon aura contribué à régler 75% des conflits sur le continent africain

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

En 2015, le Gabon a contribué au règlement de 25 % des conflits sur le continent africain.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Pourcentage de conflits africains auxquels le Gabon aura contribué au règlement	%	100 %	75 %	25 %	25 %	25 %	75 %

(3) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des Affaires Etrangères (DGAE)

Précisions méthodologiques :

- Le premier indicateur s'obtient par le rapport **conflits africains auxquels le Gabon aura apporté une contribution dans le règlement / Total des conflits africains**

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Développer l'activité de la cellule de veille diplomatique au sein du MAE
- Renforcer la coordination avec les Services de la Présidence de la République
- Moderniser le circuit d'information entre le réseau diplomatique et la centrale
- Participer à toutes les rencontres de règlement des conflits au niveau africain
- Impliquer les autres administrations (Défense, Intérieur...)

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Collaboration avec les autres administrations (Défense, Intérieur...)
- Collaboration avec les Organisations Internationales

OBJECTIF N°2 : Sur la période 2015-2017, le Gabon aura participé à 90% des sommets diplomatiques sous régionaux, régionaux et mondiaux auxquels le Gabon aura été invité et il aura accueilli 5 rencontres internationales au niveau des chefs d'Etat, de gouvernement ou Ministériel

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

4. Le Gabon a participé à 90% des sommets diplomatiques sous Régionaux, Régionaux et mondiaux auxquels il a été invité
5. Le Gabon a organisé au moins une rencontre au niveau chefs d'Etats ou de Gouvernement ou Ministériel
6. Le Gabon a tenu 2 Commissions Mixtes de Coopération

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de participation aux sommets	%	100 %	100 %	N/A	80 %	85%	90 %
Nombre de rencontres au niveau chefs d'Etats, de Gouvernement, ministériel	Rencontre	NA	0	1	1	3	5
Nombre de commissions mixtes organisées	Commission mixte	NA	3	3	2	3	11

(4) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des Affaires Etrangères (DGAE)

Précisions méthodologiques : Le premier indicateur s'obtient en faisant le rapport : nombre de participations du Gabon aux différents sommets organisés / nombre total des sommets auxquels le Gabon a été invité.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Préparer et participer à l'Assemblée Générale des Nations Unies ;
- Préparer et participer à l'Assemblée Générale de la FAO ;
- Préparer la participation au Comité Exécutif des Nations Unies sur les Réfugiés (EXCOM) ;
- Participer aux différents sommets extraordinaires auxquels le Gabon aura été invité ;
- Organiser et participer aux commissions mixtes de coopération à Libreville et à l'extérieur du Gabon.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Collaboration avec les autres ministères
- Collaboration avec les Organisation Internationales (Lettres d'invitation...)

OBJECTIF N°3 : fin 2017, Le réseau diplomatique du Gabon aura été adapté aux évolutions géostratégiques et économiques mondiales

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

3. La carte diplomatique du Gabon est actualisée
4. Deux missions diplomatiques sont nouvellement ouvertes (Turquie et Cuba)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration de la nouvelle carte diplomatique	%	37	100%	40%	100%	NA	NA
Nombre de missions diplomatiques opérationnelles	Mission diplomatique	37	38	38	40	44	46 (cumulé)

(5) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des Affaires Etrangères (DGAE)

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans la démarche d'élaboration de la nouvelle carte diplomatique : Cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 %

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Terminer les travaux d'actualisation de la carte diplomatique :
 - élaboration des scénarios d'ouverture et de fermeture de missions diplomatiques,
 - définition de l'évolution du format des missions maintenues,
 - définition du format des nouvelles missions à ouvrir,
 - évaluation du coût budgétaire de la restructuration,
 - planification des actions à conduire
- Acquérir les locaux des 2 missions diplomatiques
- Equiper les deux missions diplomatiques

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Collaboration des pays d'accréditation

OBJECTIF N°4 : Sur la période 2015-2017, le Gabon aura signé 20 nouveaux accords de consultations diplomatiques interétatiques et organisé au moins 20 consultations diplomatiques

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

1. le Gabon a signé 7 nouveaux accords de consultations diplomatiques interétatiques
2. le Gabon a organisé 8 consultations diplomatiques

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de consultation diplomatique signés par le Gabon	Accord	18	13	2	7	13 (cumulé 2015-2016)	20 (cumulé 2015-2017)
Nombre de consultations diplomatiques organisées dans l'année	Consultation	4	6	1	8	16 (cumulé 2015-2016)	20 (cumulé 2015-2017)

(6) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale des Affaires Etrangères (DGAE), les ambassades

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Accords de consultation diplomatique : recueillir les orientations du Ministre, identifier les pays cible, préparer des projets, les négocier avec les pays concernés, en coordination avec les missions diplomatiques
- Consultations diplomatiques : choix des thématiques à traiter et des pays concernés, élaboration d'un calendrier des consultations, définition de la démarche pour chaque consultation, mise en œuvre des consultations, élaboration du document final (communiqué, PV...)

OBJECTIF N° 5 : Sur la période 2015-2017, être parvenu à définir et mettre en œuvre une politique d'assistance humanitaire

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

1. En 2015, le projet de mise en place d'un fonds d'assistance humanitaire est avancé à 50% (projet de décret adopté)
2. La politique d'assistance humanitaire est définie et formalisée

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de mise en place du fonds d'assistance humanitaire	%	NA	30%	30%	50%	70%	100%
Taux d'élaboration de la politique d'assistance humanitaire	%	NA	100 %	0 %	100 %	NA	NA

(7) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAE

Précisions méthodologiques :

Taux d'élaboration de la politique d'assistance humanitaire : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de cette démarche, sur 100 % :

- Elaboration du projet de décret créant le Fonds (30%)
- Adoption du projet de décret (20%)
- Formalisation des procédures de fonctionnement du Fonds (20%)
- Alimentation financière du Fonds (30%)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser la réflexion
- Faire un état des lieux
- Définir le dispositif d'assistance humanitaire
- Organiser un atelier de validation sur la politique adoptée

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Contribution des ministères techniques

OBJECTIF N° 6 : Sur la période 2015-2017, Six (6) actions de communications et de promotion autour des valeurs portées par la Francophonie auront été réalisées

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Le séminaire sur la contribution de la francophonie dans la mise en œuvre du PSGE a été réalisé

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en œuvre du séminaire sur la contribution de la francophonie dans la mise en œuvre du PSGE	%	NA	100 %	0	100 %	NA	NA
Nombre de séminaires de promotion et de formation autour des valeurs portées par la francophonie	Séminaire	0	0	0	1	4 (cumulé 2015-2016)	6 (cumulé 2015-2017)

(8) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale de la Francophonie (DGF)

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans la mise en œuvre du séminaire sur la contribution de la francophonie dans la mise en œuvre du PSGE : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de cette démarche, sur 100 %

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Prendre contact avec l'OIF sur ce dossier
- Recueillir et analyser les matériaux disponibles
- Elaborer un programme
- Mobiliser les intervenants
- Préparer les contributions
- Tenir le séminaire
- Formaliser et diffuser les recommandations

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Contribution des ministères techniques et des partenaires multilatéraux

OBJECTIF N° 7 : D'ici à fin 2017, avoir créé et mis en fonctionnement le Centre de formation de la Francophonie

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Le processus de mise en place du Centre de la Francophonie est avancé à 50% : le comité de pilotage CCF est réactivé, la mission Togo est effectuée, l'OIF est à nouveau impliqué dans le projet

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement du processus de mise en place du CCF	%		100 %	20 %	50 %	75 %	100 %

(9) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAE

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement du processus de mise en place du CCF : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de ce projet, sur 100 %

Les grandes étapes de ce projet pluriannuel et le poids de chacune des étapes, sur 100 %, sont :

- Elaboration du projet de décret (20 %)
- Adoption du projet de décret (10 %)
- Réactivation du comité de pilotage (10 %)
- Mission au Togo (10 %)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Faire aboutir le projet de décret de création du CCF
- Réactiver le comité de pilotage
- Tenir des séances de travail avec l'OIF et formaliser sa contribution au projet

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- OIF

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°01 Conduite et coordination de l'action diplomatique	16 740 884 399	16 045 494 099	16 740 884 399	16 461 647 260
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	3 221 697 360	0	3 221 697 360	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	12 932 168 351	15 345 494 099	12 932 168 351	15 345 494 099
Titre 4. Dépenses de transfert	587 018 688	200.000.000	587 018 688	200.000.000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	500.000.000	0	500.000.000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°02 Promotion de la paix et de la sécurité internationale	1 647 343 695	1 516 153 161	1 647 343 695	1 516 153 161
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	283 142 000	0	283 142 000	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 184 471 103	1 116 153 161	1 184 471 103	1 116 153 161
Titre 4. Dépenses de transfert	179 730 592	400 000 000	179 730 592	400 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	18 388 228 094	17 561 647 260	18 388 228 094	17 561 647 260
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	0	0	0	0
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	3 504 839 360	0	3 504 839 360	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	14 116 639 454	16 461 647 260	14 116 639 454	16 461 647 260
Titre 4. Dépenses de transfert	766 749 280	600 000 000	766 749 280	600 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	500 000 000	0	500 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

(10) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

(11) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	343	342	1	0	0	341
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	283	282	1	0	0	281
Permanents	281	280	1	0	0	279
Non permanents	2	2	0	0	0	2
Catégorie B (s3)	50	50	0	0	0	50
Permanents	50	50	0	0	0	50
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	10	10	0	0	0	10
Permanents	8	8	0	0	0	8
Non permanents	2	2	0	0	0	2
Main d'œuvre non permanente (t)	157	157	0	0	0	157
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	500	499	1	0	0	498

(12) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	342	0	341	0	0	0
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	282	0	281	0	-1	0
Permanents	280	0	279	0	-1	0
Non permanents	2	0	2	0	0	0
Catégorie B (s3)	50	0	50	0	0	0
Permanents	50	0	50	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	10	0	10	0	0	0
Permanents	8	0	8	0	0	0
Non permanents	2	2	2	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	157	0	157	0	0	0
Emplois des opérateurs (u)	0	0	0	0	0	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0	0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	0	0	0	0	0	0
Total pour le programme (v) = s + t + u	500	0	498	0	-1	0

- (13) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p33), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p**Erreur ! Signet non défini.**)
- (14) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p32)
- (15) Les emplois dont les rémunérations sont versés en direct par l'Etat
- (16) Les emplois dont les rémunérations sont versés par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Juriste	4	0	4	Traitement des dossiers à caractère juridiques
2	Analyste politique	4	0	4	Traitement et suivi des questions politiques et diplomatiques
3	Economiste	5	0	5	Suivi des questions économiques
4	Spécialiste en langues étrangères	5	0	5	Facilité la compréhension des documents nouvellement sorties

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	5115 : Locations - résidences	7 821 058 418	8 601 584 260	Paiement des locations des ambassades, des résidences des missions permanentes car les contrats sont signés sur une base de deux ans.
Total		7 821 058 418	8 601 584 260	
2. Dépenses de biens et services indispensables	52-Entretien et réparations	581 643 303	381 643 303	Entretien et réparation des véhicules de fonction, de services, des équipements bâtiment administratifs 95 véhicules de fonction e de 2 500 000 par véhicules ; 131 643 303 pour les bâtiments administratifs et les résidences
	53-Service d'eau et d'électricité- Chauffage	593 558 366	583 558 366	400 000 000 pour les résidences et 183 558 366 pour les bâtiments administratifs
	5471-Carburant - véhicules et appareils/Boissons/Habillement.	868 546 084	638 546 084	2 véhicules par missions soit 78 véhicules au totale pour les Ambassades ; 4 véhicules pour les 4 DG, 13 véhicules pour 13 services, le fonctionnement des groupes électrogènes nécessite l'utilisation de carburant.
	56 SPG-SPI	175 735 200	175 735 200	Honoraires des consultants (dans le cadre de l'exécution des mandants aux organes des Nations Unies) et conférenciers, pour l'organisation des journées des Nations Unies, de l'Afrique et de la Francophonie...
	5635-Conventions	361 717 555	361 717 555	convention des prestataires de services (gardiennage, nettoyage....
	5641- Assurance - véhicules – bâtiments	258 405 398	258 405 398	2 véhicules par missions soit 78 véhicules au totale pour les Ambassades ; 4 véhicules pour les 4 DG, 13 véhicules pour 13 services et 39 ambassades et mission diplomatiques
	57 Frais de missions et déplacements	1 823 963 606	1 423 963 606	Les missions statutaires (Assemblée Générale, Conférence des ministres de la Francophonie, conseil des ministres de l'Union Africaine, l'Excom...) N.U 11 000 000*6 pers*10 missions/an= 660 000 000 ; les missions extraordinaires 8000 000*4 pers*5 missions/an= 160 000 000 ; 2 commissions mixtes zone Afrique : (450 000*10 pers*7jours)+ 1 000 000 * 10 =41 500 000 ; consultations diplomatiques zone Europe : 19 250 000*4 pers=77 000 000
	574- Fret maritime Service des postes	771 736 000	771 736 000	700 000 000 pour 100 diplomates rappelés, à raison de 7000 000/diplomates, les services postes et messagerie des ambassades
	5771-Frais et location- Abonnements	470 125 502	350 125 502	Entretien des sites internet plus abonnement aux journaux spécialisés
	58 Séminaires et colloques	883 250 000	883 250 000	Organisation des Séminaires (Francophonie, promotion du PSGE) et colloques du programme (vulgarisation des résolutions 1540 et 1373 contre le terrorisme...)
Total		15 218 344 206	14 171 859 876	
3. Autres dépenses de biens et services	Provision de Biens et services	0	1 022 945 064	
Total		0	0	
Total Global		18 491 194 091	19 455 725 784	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages	Frais médicaux	471 325 000	471 325 000	Prise en charge des soins de santé des diplomates et leur famille
	Frais scolarité	1 960 000 000	1 960 000 000	Prise en charge de la scolarité des enfants des diplomates
	Assurance - primes de soins	802 000 000	802 000 000	Couverture médicales des personnels d'ambassade idem
Total		3 233 325 000	3 233 325 000	
2. Autres transferts	Cotisations internationales	1 192 255 000	1 192 255 000	Paiement des cotisations aux organismes internationaux
	Provisions de Transferts et Intervention	388 764 500	388 764 500	Gestion des dépenses des missions diplomatiques (arriérés)
Total		1 581 019 500	1 581 019 500	
Total Global		4 814 344 500	4 814 344 500	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Provisions	0		0	0	0	500 000 000
Total global	0		0	0	0	500 000 000

PROGRAMME INTEGRATION AFRICAINNE ET COOPERATION INTERNATIONALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale, dont le responsable est l'Ambassadeur, Bernard BEKALE MEVIANE, Directeur Général du Droit de la Mer, est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux, il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous-région africaine.

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale comprend outre la Direction Générale du Droit de la Mer, la Direction Générale de la Coopération Internationale, le Commissariat à l'Intégration Régionale, le Comité de suivi NEPAD et la Commission en charge du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

Le programme recouvre :

- L'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales en matière de coopération, d'intégration régionale et de droit de la mer ;
- Le suivi de la mise en application des dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie;
- La négociation et la captation, au bénéfice du Gabon, des opportunités offertes par le domaine de la coopération.

Le programme ne recouvre pas :

- La mise en œuvre de certains éléments de coopération et de certaines dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie, rôle qui est dévolue aux Départements sectoriels compétents ;
- La mise en œuvre de certains chantiers de l'intégration régionale.

Enfin, le programme doit être en adéquation avec les programmes :

- « Pilotage et Soutien à l'action extérieure du Gabon »,
- « Affaires Etrangères »,
- « Affaires Consulaires ».

A ce titre, il est donc important de veiller à la cohérence entre les actions inscrites dans ces programmes.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Intégration régionale et sous-régionale

L'action recouvre :

- La définition des politiques nationales en matière d'intégration Régionale ;
- La vulgarisation des différentes politiques d'intégration régionale auprès des Départements sectoriels, des administrations, des populations et des opérateurs économiques intervenant dans les différents domaines ;
- La coordination des actions des sectoriels afin d'assurer une cohérence des politiques nationales en matière d'intégration régionale ;

Cette action est soutenue par le Commissariat Général à l'Intégration Régionale, le Comité de suivi NEPAD et la Commission MAEP.

Le Commissariat à l'Intégration Régionale est placé sous l'autorité d'un Commissaire Général secondé par un Commissaire Général Adjoint. Le Commissariat comprend :

- **La Direction des Affaires Juridiques**
 - le service de la réglementation
 - le service du Contentieux
- **La Direction des Affaires Administratives et Financières**
 - le service de l'Information et des Relations Internationales
 - le service administratif et Financier

- **La Direction des Investissement intégrés**
 - le service des études et des projets
 - Le service de la documentation et des statistiques
 - Le service des investissements

La Commission MAEP

Le Comité de suivi NEPAD

ACTION N° 2 : Coopération bilatérale et multilatérale

L'action recouvre :

- La définition des politiques nationales en matière de coopération bilatérale et multilatérale ;
- La vulgarisation de ces différentes politiques de coopération auprès des Départements sectoriels, des populations et des opérateurs économiques ;
- La coordination des sectoriels pour toutes les questions de coopération
- Le renforcement du domaine de la coopération.

Cette action est soutenue par la Direction Générale du Droit de la Mer (DGDM) et la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI) qui sont organisées comme suit :

La Direction Générale du Droit de la Mer est placée sous l'autorité d'un Directeur Général secondé d'un Directeur Général Adjoint. Dans l'exercice de ses fonctions, la DGDM s'appuie sur trois Directions :

- **La Direction de la Réglementation et du Contentieux Maritime** qui comprend :
 - la Division « Coordination de la Réglementation Nationale sur la Mer » ;
 - la Division « Documentation et des Archives Maritime ».
 - la Division « Contentieux Maritime »
- **La Direction de la Coopération Maritime** qui comprend :
 - la Division « Coopération Maritime » ;
 - la Division « Suivi et Evaluation des Accords » ;
 - la Division « Relations avec l'Autorité Internationale des Fonds Marins et le Tribunal International du Droit de la Mer ».
- **La Direction de la Délimitation et de la valorisation des Zones Maritimes** qui comprend :
 - la Division « Délimitation des Zones Maritimes » ;
 - la Division « Exploitation »
 - la Division « Préservation de l'Environnement et Recherche Scientifique Marine »

Pour la DGDM les textes de référence régissant son fonctionnement sont :

- Le décret 1771/PR/MDCUDM du 4 novembre 1985 qui la crée
- Le décret n°652/PR/MAECF du 21 mai 2003 qui la rattache, officiellement, au Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et de la Francophonie
- Le décret n°456/PR/MAECIFNIR du 19 avril 2013
- La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer qui est un manuel complet de procédures sur tous les usages de la mer

La Direction Générale de la Coopération Internationale est placée sous l'autorité d'un Directeur Général secondé d'un Directeur Général Adjoint. Dans l'exercice de ses fonctions, la DGCI s'appuie sur trois Directions :

- **La Direction de la Coopération Economique, Financière et Commerciale** avec deux divisions :
 - Division des Affaires Economiques et Financières Internationales
 - Division de la Promotion des Echanges Commerciaux et des Investissements
- **La Direction de la Coopération Culturelle Scientifique Techniques et Institutionnelle** avec deux divisions :
 - Division de la Coopération Scientifique et Culturelle
 - Division de la Coopération Institutionnelle
- **La Direction de la coopération institutionnelle décentralisée et Humanitaires** avec trois divisions :
 - Division des Institutions et Organes Communautaires
 - Division du Droit Communautaire
 - Division des Politiques Communes

- **La Direction des programmes et synergie de coopération**
- **La Direction de l'appui à la coopération et au suivi des instruments et projets de coopération**

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dès son accession à la magistrature suprême, le Président de la République a engagé le pays dans de profondes réformes. L'un des axes majeurs de ces réformes est la nouvelle vision de la politique étrangère du Gabon, qui conformément au Plan Stratégique du Gabon Emergent, s'articule sur les quatre missions que sont :

- la mobilisation des ressources extérieures ;
- la préservation de l'intégrité territoriale ;
- faire entendre la voix du Gabon à l'extérieur ;
- conforter la présence du Gabon sur la scène internationale.

La diplomatie Gabonaise visera à étendre son champ d'influence, notamment par la diversification de ses partenariats au plan économique. Elle intégrera les relations et partenariats bilatéraux, les politiques d'intégration régionale et confortera la visibilité et la crédibilité du Gabon dans les tribunes de la diplomatie multilatérale avec un large spectre d'institutions (CEMAC, Commission du Golfe de Guinée, CEEAC, Union Africaine, OCI, ONU, UE, ACP...).

Elle aura enfin une forte inclinaison en faveur du développement économique, avec un rôle clé dans la diversification des partenariats économiques.

ENJEUX

- Assurer la coordination des différentes administrations dans le domaine de la coopération internationale
- Faire de la coopération internationale et de l'intégration régionale un moteur de développement économique et humain

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à réaliser le Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon à 60%

- **Résultat annuel attendu 1** : Le Programme Economique Régional est validé et la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et la Cellule Nationale du Programme Economique Régional sont mises en place et sont opérationnelles
- **Résultat annuel attendu 2** : Le Programme Economique Régional est mis en œuvre à 20 %

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place trois nouvelles zones de coprosperité avec la Guinée Equatoriale, le Congo et Sao Tomé & Principe

- **Résultat annuel attendu** : L'accord instaurant une zone de coprosperité avec la Guinée Equatoriale est signé

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à détecter 250 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement

- **Résultat annuel attendu 1** : 50 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ont été détectées
- **Résultat annuel attendu 2** : 50 bourses de coopération ont été obtenues pour des étudiants gabonais
- **Résultat annuel attendu 3** : 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- **Résultat annuel attendu 4** : 30 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine à Cuba

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale dans le cadre des trois piliers du PSGE

- **Résultat annuel attendu** : 2 nouveaux accords de coopération internationale sont signés ou de nouveaux partenariats sont établis dans le cadre des piliers : Gabon vert (Norvège) et Gabon des Services (Singapour)

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017 être parvenu à faire évaluer le Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)

- **Résultat annuel attendu** : Le Rapport sur les recommandations de réformes de politique relatives aux conclusions de l'équipe d'évaluation après consultation du Gouvernement du Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) est élaboré et disponible

OBJECTIF N°6 : D'ici à fin 2017, être parvenu à développer la coopération maritime avec des pays cibles et des organismes internationaux en charge des questions marines et maritimes (ONU, FAO, OMI, UNESCO, PNUE, UA, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée)

- **Résultat annuel attendu** : 3 nouveaux accords de coopération maritime ont été signés et de nouveaux partenariats ont été établis

OBJECTIF N°7 : D'ici à fin 2017, être parvenu à délimiter les espaces maritimes sous juridiction du Gabon et à fixer les frontières maritimes et terrestres avec les pays limitrophes (Congo, Sao-Tomé, Cameroun et Guinée Equatoriale)

- **Résultat annuel attendu 1** : Un accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo est élaboré et négocié
- **Résultat annuel attendu 2** : Le Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon a connu une avancée à 30%

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à réaliser le Programme Economique Régional de la CEMAC-volet Gabon à 60%

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- La Commission Nationale de l'Intégration Régionale et la Cellule Nationale du Programme Economique Régional sont mises en place et sont opérationnelles
- le Programme Economique Régional est mis en œuvre à 20 %

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la mise en place de la Commission Nationale de l'Intégration Régionale et de la Cellule Nationale du Programme Economique Régional	%	0	0	0	100		
Taux de mise œuvre du Programme Economique Régional	%	0	0	0	20	40	60

Source des données : Départements Ministériels sectoriels, les organes spécialisés de la CEMAC et des Nations Unies, la BAD

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cumul du poids en pourcentage des actions réalisées dans le cadre de cette démarche, sur 100 % de réalisation

Indicateur 2 : Cumul des taux d'avancement de tous les projets inscrits au PER / nombre de projets inscrits au PER

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Recenser les textes sur l'intégration régionale dans les ministères en vue d'assurer une cohérence de la politique en matière d'intégration régionale ;
- Formaliser le cadre de travail en matière d'intégration régionale en arrêtant une réunion mensuelle ;
- Elaborer deux projets de textes créant la Commission Nationale de l'Intégration Régionale (CNIR) et la Cellule Nationale du Programme Economique Régionale (CNPER) et les mettre en place ;
- Renforcer les capacités des agents du Commissariat à l'Intégration Régionale (CIR), de la CNIR et de la CNPER.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les départements ministériels concernés par les projets inscrits au PER

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place trois nouvelles zones de coprosperité avec la Guinée Equatoriale, le Congo et Sao Tomé & Principe

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- L'accord instaurant une zone de coprosperité avec la Guinée Equatoriale est signé

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans les négociations avec la Guinée Equatoriale dans le cadre de la mise en place d'une zone de coprosperité	%	0	0	0	100		
Nombre de nouvelles zones de coprosperité mises en place	Nombre	0	1	1	1	1	4

Source des données : les pays cibles, les ministères concernés

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de cette démarche, sur 100 %

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser des réunions de concertation nationale
- Elaborer le cadre institutionnel et juridique national
- Organiser des réunions de préparation du projet, en alternance avec le pays identifié
- Elaborer le cadre institutionnel et juridique commun aux deux pays
- Visiter les sites retenus

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les départements ministériels concernés (Affaires Etrangères, Intérieur, Commerce, Défense, Industrie, Economie, Agriculture et Pêches...), Guinée Equatoriale, CEMAC

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à détecter 250 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultat annuel

- 50 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ont été détectées
- 50 bourses de coopération ont été obtenues pour des étudiants gabonais
- 100 nouveaux coopérants enseignants et médecins exercent au Gabon
- 30 places pour des étudiants Gabonais ont été obtenues dans des facultés de médecine à Cuba.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	IDE		0	0	50	100	250
Nombre de bourses de coopération obtenues pour des étudiants gabonais dans le cadre de l'APD	Bourse		0	0	50	25	100
Nombre de nouveaux coopérants enseignants et médecins exerçant au Gabon	Coopérant		0	0	100	100	300
Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des facultés de médecine à Cuba	Place obtenue		0	0	30	25	80

Source des données : Chambre de commerce du Gabon, Départements Ministériels Sectoriels, les Ambassades concernées, les Ambassades du Gabon, l'ANBG, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Santé

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Constituer une base de données sur les opportunités de coopération
- Sensibiliser les administrations au respect des engagements pris dans le cadre de la coopération
- Entamer des négociations par des missions de prospection dans les pays identifiés

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Chambre de commerce du Gabon, Départements Ministériels Sectoriels (Affaires Etrangères, Budget, Economie, Education Nationale, Enseignement Supérieur, Santé)

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à signer 6 nouveaux accords de coopération internationale dans le cadre des trois piliers du PSGE

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 2 nouveaux accords de coopération internationale sont signés ou de nouveaux partenariats sont établis dans le cadre des piliers : Gabon vert (Norvège) et Gabon des Services (Singapour)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de coopération internationale signés ou de nouveaux partenariats sont établis dans le cadre des trois piliers du PSGE	Accord de coopération ou de nouveaux partenariats		0	0	2	2	6

Source des données : les Ambassades concernées, Départements Ministériels

Précisions méthodologiques

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser des réunions de concertation nationale avec les sectoriels sur les stratégies de développement mises en place par ces derniers
- Effectuer des missions de prospection en vue d'identifier les offres de coopération et de promouvoir les stratégies de développement définies
- Organiser des séminaires de dissémination des stratégies arrêtées dans le but de les vulgariser

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les départements ministériels concernés, Ambassades

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017 être parvenu à faire évaluer le Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Le Rapport sur les recommandations de réformes de politique relatives aux conclusions de l'équipe d'évaluation après consultation du Gouvernement du Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) est élaboré et disponible

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du Rapport sur les recommandations de réformes de politique relatives aux conclusions de l'équipe d'évaluation après consultation du Gouvernement du Gabon dans le cadre du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs	%		0	0	50	80	100

(17) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Départements Ministériels sectoriels

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de cette démarche, sur 100 %. D'ici à fin 2017, les actions et leur poids relatif sont :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les départements ministériels concernés

OBJECTIF N°6 : D'ici à fin 2017, être parvenu à développer la coopération maritime avec des pays cibles et des organismes internationaux en charge des questions marines et maritimes (ONU, FAO, OMI, UNESCO, PNUE, UA, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- 3 nouveaux accords ou partenariats de coopération maritime ont été signés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux accords de coopération maritime signés	Nombre		0	0	3	3	10

Source des données : les Ambassades concernées, Ministères Sectoriels, les organismes internationaux

Précisions méthodologiques :

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Participer, de manière effective, aux réunions statutaires de l'Assemblée Générale des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer
- Participer aux réunions statutaires du Tribunal International du Droit de la Mer, de l'Autorité Internationale des Fonds Marins, de la Commission des Limites du Plateau Continental et des autres institutions de l'ONU du domaine maritime (COI, FAO, OMI)
- Participer aux réunions des institutions sous régionales (Union Africaine, CEEAC, Commission du Golfe de Guinée)
- Organiser la « Journée Mondiale des Océans »
- Parvenir à établir des partenariats avec des institutions de recherche et de formation

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

ONU, FAO, OMI, UNESCO-COI, UA, Commission du Golfe de Guinée, CEEAC

OBJECTIF N°7 : D'ici à fin 2017, être parvenu à délimiter les espaces maritimes sous juridiction du Gabon et à fixer les frontières maritimes et terrestres avec les pays limitrophes (Congo, Sao-Tomé, Cameroun et Guinée Equatoriale)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Un accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres entre le Gabon et le Congo est élaboré et négocié
- Le Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon a connu une avancée à 30 %

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement des négociations de l'accord de délimitation des frontières maritimes et terrestres avec le Congo	%	NA	0	0	30		100
Nombre d'accord et de partenariat signés sur la délimitation des espaces maritimes et la fixation des frontières	%	NA	0	0	1		2
Taux d'avancement du Projet d'Extension du Plateau Continental du Gabon	%	0	30	0	30	30	100

Source des données : Départements Ministériels sectoriels, Commission Nationale des Frontières, Congo, Angola

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de cette démarche, sur 100 %.

Indicateur 3 : Cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de cette démarche, sur 100 %.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- **Frontières Gabon/Congo :** - mettre en place le comité chargé d'élaborer le projet d'accord de

délimitation des frontières en liaison avec la Commission Nationale des Frontières

- Effectuer des missions de travail au Congo
- **Plateau Continental** : - entamer les négociations avec le Congo et l'Angola en effectuant des missions de travail au sein de ces pays
- Effectuer des missions de suivi à New York lors des sessions de travail relatives à l'examen des dossiers soumis à l'appréciation de la Commission des Limites du Plateau Continental

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les départements ministériels concernés, La Commission Nationale des Frontières, le Congo, l'Angola

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
Action N°1 : Intégration régionale et sous régionale	682 120 120	477 608 636	682 120 120	477 608 636
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	35 424 000	0	35 424 000	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	66 696 120	99 207 200	66 696 120	99 207 200
Titre 4. Dépenses de transfert	580 000 000	378 401 436	580 000 000	378 401 436
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Action N°2 : Coopération bilatérale et multilatérale	440 795 999	644 366 500	440 795 999	644 366 500
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	15 588 000	0	15 588 000	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	169 171 700	294 366 500	169 171 700	294 366 500
Titre 4. Dépenses de transfert	196 122 500	300 000 000	196 122 500	300 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	59 913 799	50 000 000	59 913 799	50 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	1 122 916 119	1 121 975 136	1 122 916 119	1 121 975 136
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	51 012 000	0	51 012 000	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	235 867 820	393 573 700	235 867 820	393 573 700
Titre 4. Dépenses de transfert	776 122 500	678 401 436	776 122 500	678 401 436
Titre 5. Dépenses d'investissement	59 913 799	50 000 000	59 913 799	50 000 000
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

(18) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.

(19) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)

ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4		74	3	0	-3	71
Solde forfaitaire globale (s1)		0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)		55	3	0	-3	52
Permanents		50	0	0	0	47
Non permanents		5	0	0	0	5
Catégorie B (s3)		12	0	0	0	12
Permanents		12	0	0	0	12
Non permanents		0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)		7	0	0	0	7
Permanents		2	0	0	0	2
Non permanents		5	0	0	0	5
Main d'œuvre non permanente (t)		9	0	0	0	9
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		83	3	0	-3	80

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	74		71		3	
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	
Catégorie A (s2)	55		52		3	
Permanents	50		47		0	
Non permanents	5		5		0	
Catégorie B (s3)	12		12		0	
Permanents	12		12		0	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie C (s4)	7		7		0	
Permanents	2		2		0	
Non permanents	5		5		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	9		9		0	
Emplois des opérateurs (u)	0		0		0	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s+t+u	83		80		3	

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	0	0	0	
Total				
2. Dépenses de biens et services indispensables	Fournitures informatiques et de bureau, papeterie, documents périodiques, Production et communication de l'information, Entretien et réparations, Carburant...		170 000 000	<p>Besoins de fonctionnement des services du Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournitures informatiques : 30.000.000 FCFA ▪ Fournitures de bureaux diverses : 25.000.000 FCFA ▪ Entretien et réparations véhicules : 20.000.000 FCFA ▪ Entretien et réparation équipement de communication : 15.000.000 FCFA ▪ Carburants : 20.000.000 FCFA ▪ Papeterie : 15.000.000 FCFA ▪ Impressions : 20.000.000 FCFA ▪ Documents périodiques : 15.000.000 FCFA ▪ Réparation climatisation : 10.000.000 FCFA
	Frais de mission, et de déplacement, SPG, Divers		130 000 000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participations aux réunions statutaires (l'Assemblée des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, l'Autorité Internationale des Fonds Marins, la CEMAC...) : 4 de 2 personnes par mission soit 8.000.000 par pers soit 64.000.000 FCFA ▪ Missions de prospection et négociations pour la signature de nouveaux accords dans le cadre de certains objectifs du Programme cités plus haut tels que les objectifs 2, 3, 6 et 7 : 3 missions de 2 personnes (16.000.000 par 3 soit 48.000.000 FCFA ▪ Missions de suivi-évaluation des accords et partenariats en vigueur pour la réalisation de l'objectif 4 : en zone Afrique 3 missions de 8 jours pour 2 personnes (6000000 FCFA par 3 soit 18.000.000 FCFA)
	Réceptions et accueil Journées internationales Séminaires et colloques		93 573 000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ séminaires et colloques par exemple l'organisation du forum sud sud (logistique, restauration, pause café ; impression, location de salle, communication) : 3 en raison de 23.191.000 FCFA par rencontre soit 69.573.000 FCFA. ▪ Journées internationales (2 : CEMAC et OCEANS - logistique, restauration, pause café ; impression, location de salle, communication) soit 12.000.000 par journée soit 24.000.000 FCFA
Total			393 573 700	
3. Autres dépenses de biens et services			0	
Total				
Total Global			393 573 700	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Projet d'Appui à la Coopération Internationale et au Développement	Cette phase est terminée depuis le début du projet et sous le financement du PNUD	2014 - 2017	400 000 000	100 000 000	50 000 000 (PNUD)	50 000 000
Total global				100 000 000	50 000 000	50 000 000

- Le Projet d'Appui à la Coopération Internationale et au Développement aura comme activités en 2015, la mise à niveau de certaines Directions Générales du service public (la Direction Générale de la Coopération Internationale, la Direction Générale de la Santé...) et le renforcement des capacités des agents de ces différents services,

Il est à rappeler que le Programme est composé de cinq entités qui sont :

- La Direction Générale du Droit de la Mer
- La Direction Générale de la Coopération Internationale ;
- Le Commissariat à l'Intégration Régionale
- Le Comité de suivi NEPAD ;
- La Commission du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

Les Directeurs Généraux sont donc :

- Le DG du Droit de la Mer et son Adjoint,
- Le DG de la Coopération Internationale et son Adjoint,
- Le Commissaire à l'Intégration Régionale et son Adjoint

Ces trois dernières entités cumulent 11 Directions

PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Affaires consulaires piloté par Son Excellence Monsieur **Joseph Giraud EFFANGONE-OBAGHE**, Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Consulaires, comprend les crédits du Cabinet de la Direction Générale et ceux des quatre Directions qui la composent, à savoir la Direction de l'Administration Consulaire, la Direction des Gabonais de l'Etranger, la Direction de l'Etat civil consulaire et la Direction des Accords des Réciprocité, du Contentieux et des Normes.

Le programme Affaires Consulaires est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires et de toutes questions connexes.

Plusieurs actions ont déjà été menées dans ce sens. Il s'agit notamment de :

- la participation à la mise en place d'un réseau de postes et sections consulaires à travers le monde ;
- la signature de plusieurs accords de réciprocité consulaire et d'accords de partenariat avec des organismes spécialisés ;
- la normalisation des documents administratifs dans l'ensemble du réseau consulaire ;
- le développement du visa électronique et du visa étiquette autocollants ;
- la participation active du programme à la définition et à la mise en œuvre des politiques transfrontalières en matière d'immigration ;
- la mise aux normes des questions relatives à l'état civil consulaires.

Ainsi, le programme Affaires Consulaires couvre les actions suivantes :

- assurer la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations consulaires et des accords internationaux relatifs à l'action consulaire ;
- assurer le suivi de l'activité des postes consulaires et/ou des missions diplomatiques en matière consulaire ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers accrédités en République gabonaise ;
- procéder au recensement et à l'immatriculation des Gabonais établis à l'étranger ;
- créer des procédures visant à assurer la mise en œuvre de la protection des Gabonais établis ou de passage à l'étranger ;
- Assurer le regroupement et l'évacuation des ressortissants gabonais en cas de crise dans le pays d'accueil ;
- rechercher, dans l'intérêt des familles, le rapatriement des indigents, la protection des détenus, l'aide sociale et l'exercice par les expatriés de leurs droits civiques ;
- assurer le suivi de toute question relative au contentieux en matière consulaire ;
- assurer le suivi de l'application des mesures d'entraide judiciaire et administrative en droit de la famille ;
- procéder à l'authentification (DGAC) et la légalisation (postes et sections consulaires) des actes administratifs et des actes d'état civil;
- la coordination de la délivrance des visas d'entrée sur le territoire par les postes diplomatiques et consulaires gabonais ;
- la coordination et le suivi des questions migratoires en concertation avec les administrations compétentes ;
- évaluer et mettre en place des mécanismes relatifs à l'aide à la réinsertion des Gabonais de l'étranger, candidats au retour, par le biais d'informations et de conseils ;
- mettre en place des procédures en matière de délivrance de visas, le suivi des recours ;
- fournir des informations aux Gabonais se rendant à l'étranger et aux étrangers de passage au Gabon ou souhaitant s'y fixer.

Le programme Affaires Consulaires ne couvre pas :

- la délivrance directe des visas ;
- la délivrance des passeports ;
- l'établissement des titres de séjour ;
- au niveau national, la légalisation des documents, car cela est du ressort des mairies et des préfectures.

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche performance, le programme Affaires Consulaires ambitionne de perfectionner le fonctionnement de la Direction Générale des Affaires Consulaires et du réseau des postes et sections consulaires gabonais à travers le monde. Cette réforme aura pour conséquence directe une amélioration de la qualité de la prise en charge et de la protection accordée aux Gabonais de l'étranger, ainsi que de l'offre des services consulaires.

Pour atteindre ces objectifs, le programme Affaires Consulaires doit travailler en étroite collaboration avec les Départements ministériels techniques, ainsi qu'avec le Ministère des Droits humains, de l'Egalité des chances et

des Gabonais de l'Etranger (*programme Gabonais de l'étranger*), suivant les problématiques posées.

Ce programme comprend deux actions :

- l'offre de services publics aux Gabonais à l'étranger
- la circulation des personnes.

ACTION N° 1 : Offre de services publics aux Gabonais à l'étranger

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration Consulaire est statutairement chargée de gérer toutes les questions relatives à l'administration, aux relations et aux services consulaires, les autres Directions suppléent dans la gestion des actes et des événements civils consulaires (Direction de l'Etat civil consulaire), l'administration des Gabonais de l'étranger et des étrangers au Gabon (Direction des Gabonais de l'Etranger), le suivi des Accords de Réciprocité et du règlement du Contentieux et de l'application des Normes consulaires.

Les domaines suivants de cette action portés par la Direction de l'Administration consulaire sont :

- préparer et mettre en œuvre la politique du Gabon en matière consulaire ;
- suivre l'activité des postes et sections consulaires gabonais ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers ;
- authentifier, légaliser et certifier les actes administratifs ;
- servir de principal interlocuteur aux missions diplomatiques et postes consulaires dans la protection de leurs intérêts et des ressortissants de leurs Etats respectifs ;
- veiller, en collaboration avec les ministères techniques, au bon déroulement des scrutins organisés à l'étranger ;
- légaliser (postes et sections consulaires) et authentifier (DGAC) les actes administratifs et les documents ;
- assurer la co-organisation et le suivi des scrutins nationaux des postes et sections consulaires accrédités au Gabon ;
- assurer un renseignement et une mise à jour régulière des procédures de voyage et offres d'investissements ou d'emploi à l'étranger et au Gabon ;
- adapter la carte du réseau consulaire en fonction de la concentration des GRE ;
- procéder à la délivrance de la carte consulaire aux Gabonais de l'étranger, une attribution exclusive des postes et sections consulaires.

Alors que les domaines ci-après relatifs à l'offre du service public aux Gabonais de l'étranger portés par les autres Directions comprennent :

- l'administration et la gestion rigoureuses des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- le suivi de l'activité des postes et sections consulaires en matière de gestion des événements civils des Gabonais survenus à l'étranger (Direction de l'Etat civil consulaire) ;
- l'aide au retour et à la réinsertion des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- l'entraide et la solidarité envers les Gabonais de l'étranger nécessiteux ;
- l'immatriculation et le recensement des Gabonais à l'étranger (la Direction des Gabonais de l'Etranger et la Direction de l'Etat civil consulaire).

ACTION N° 2 : Circulation des personnes

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration consulaire comprend en son sein une Division en charge des questions migratoires, les autres Directions, de manière complémentaire, agissent en synergie pour faciliter et assurer une meilleure offre en matière de circulation des personnes.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PAP, le programme Affaires Consulaires entend améliorer la circulation des personnes en leur accordant des facilités dans la délivrance des visas, en les renseignant mieux sur les opportunités d'investissements, d'emplois ou d'aides sociales, et en mettant à leur disposition des outils documentaires adaptés et régulièrement mis à jour.

Les domaines suivants de cette action sont portés par la Direction de l'Administration consulaire :

- la fourniture d'informations nécessaires au voyage et à l'implantation des GRE à l'étranger ;
- l'identification, le renseignement et le suivi en temps réel des déplacements des GRE ;
- l'aide à l'obtention de visas en allégeant les procédures ou en renseignant mieux les demandeurs.

La Direction des Accords de Réciprocité, du Contentieux et des Normes s'occupe de :

- la sécurité des GRE ;
- la protection physique, juridique et sociale des GRE ;
- la protection des intérêts des GRE et la sécurisation de leurs investissements ;

- la signature, le suivi et la réactivation d'accords de réciprocité en matière consulaire.

La Direction des Gabonais de l'étranger s'occupe de :

- concevoir et de fournir toute information nécessaire à la vie des Gabonais de l'étranger ;
- concevoir les mécanismes d'aide, d'aide au retour et de réinsertion des GRE.

La Direction de l'Etat civil consulaire s'occupe de :

- assurer l'alimentation des postes et sections consulaires en registres d'état civil
- veiller à la bonne gestion desdits registres ;
- gérer tous les événements civils des GRE ;
- en collaboration avec les collectivités locales (au Gabon et à l'étranger), mettre en place des mécanismes visant à assainir et à mieux gérer le fichier d'état civil consulaire.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- le nombre croissant de Gabonais résidant à l'étranger ainsi que leur mobilité géographique ;
- le nombre croissant de Gabonais se rendant à l'étranger sans pour autant être résidant dans le pays d'accueil (tourisme, affaires, études, santé, transit...) ;
- réciproquement, le nombre croissant d'étrangers résidant au Gabon ou s'y rendant pour de courts séjours (tourisme, travail, affaires, études...) ;
- le développement rapide de nouvelles technologies qui bouleversent les modalités de délivrance d'un certain nombre de prestations consulaires (visas et passeports notamment) ;
- une situation de compétences partagées sur la délivrance des passeports et des visas entre la DGAC (Ministère des Affaires étrangères) et la DGDI (Ministère de l'Intérieur) ;
- la mutation des problèmes de migrations et autres questions transfrontalières connexes (grand banditisme et terrorisme international) ;
- la bonne gestion de l'état civil consulaire pour contribuer à la fiabilité du fichier d'état civil national.

Les attentes des usagers dans ce domaine sont notamment :

- l'amélioration des conditions d'accueil dans les postes consulaires et les sections consulaires d'ambassades (accueil, conditions de confort, délais d'attente pour le dépôt des demandes ou la récupération des dossiers, dialogue courtois avec les usagers (motivation d'un rejet de dossier, d'un refus de prestation, d'un rallongement inhabituel de la durée de traitement d'un dossier...)) ;
- la réduction des délais de délivrance des prestations consulaires (visas, passeports, état-civil...) ;
- une meilleure information pour pouvoir préparer les voyages depuis et vers le Gabon ;
- une assistance plus efficace en cas de difficulté ponctuelle ou de longue durée rencontrée à l'étranger ;

Les autorités politiques partagent ces attentes. Elles mettent particulièrement l'accent sur la connaissance du nombre des Gabonais résidant à l'étranger et sur la nécessité d'améliorer la protection et l'assistance à ces GRE.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif de l'Etat dans le champ du programme:

- un réseau de postes consulaires et de sections consulaires d'ambassade quantitativement significatif et qui continue à s'étendre ;
- le souci actuel d'adapter ledit réseau aux besoins des GRE et des mutations des exigences internationales ;
- la signature ces dernières années de plusieurs accords de réciprocité consulaire avec des Etats étrangers (France, Chine...) et d'accords de partenariat avec des organismes (OFII) ;
- la création d'une structure administrative spécifiquement en charge des affaires consulaires au sein du Ministère des Affaires étrangères (DGAC) ;
- des efforts de normalisation des documents administratifs dans l'ensemble du réseau consulaire ;
- le développement du visa étiquette autocollant et du visa électronique, déjà opérationnel au Consulat Général du Gabon en France ;
- la participation active du programme à la définition et à la mise en œuvre des politiques interétatiques sur les flux migratoires (la co-organisation avec la partie française du Comité de suivi sur les flux migratoires) ;

Néanmoins, un certain nombre de manques et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- la non maîtrise des données de base sur les GRE (nombre, situation géographique, statut, besoins...) ;
- le niveau encore trop faible de qualité de service et d'accueil des usagers dans les postes consulaires ;
- une action encore insuffisante des postes en matière d'aide sociale aux Gabonais se trouvant en difficulté à l'étranger ;
- le fait qu'un certain nombre d'accords de réciprocité consulaire signés dans le passé n'aient jamais été traduits dans la réalité ou soient devenus inactifs avec le temps ou caduc pour certains ;
- la faiblesse des relations d'échanges d'informations et de travail entre le réseau consulaire et l'administration centrale ;
- les carences du personnel en compétences spécifiquement consulaires ;
- l'inadéquation croissante de la carte des postes consulaires aux évolutions récentes ou en cours de la géolocalisation des communautés de GRE ;
- le non aboutissement à ce jour des discussions entre la DGAC et la DGDI sur différents points clés : définition des compétences réciproques en matière de délivrance des passeports et des visas et d'accès de la DGAC aux bases de données sécuritaires de la DGDI pour la délivrance des visas par les postes et sections consulaires.

- Permettre à chaque Gabonais de bénéficier de la protection de son pays lorsqu'il se trouve à l'étranger, dans le respect des lois du pays d'accueil ;
- Garantir à chaque Gabonais résidant à l'étranger (GRE) et à chaque étranger désirant se rendre au Gabon une réponse de qualité à ses demandes d'informations, d'établissement d'actes administratifs, de délivrance de visa ;
- En collaboration avec les programmes Administration du territoire et Police nationale, garantir la qualité de l'accueil des Gabonais à l'étranger et des étrangers au Gabon grâce à une gestion rationnelle et concertée des flux migratoires ;

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Avoir élaboré et mis en œuvre une réforme de la carte consulaire

- **Résultat annuel attendu :** Taux d'avancement de la démarche de la réforme : 30% (plan global de la réforme élaboré).

OBJECTIF N°2 : Etre parvenu à mettre en vigueur les accords de réciprocités aujourd'hui non appliqués et à signer 16 nouveaux accords

- **Résultat annuel attendu 1 :** Taux d'élaboration du répertoire des accords de réciprocité 100% (répertoire conçu, développé et alimenté);
- **Résultat annuel attendu 2 :** Deux nouveaux accords de réciprocité sont signés.

OBJECTIF N°3 : Etre parvenu à créer et à alimenter le fichier des gabonais résidant à l'étranger

- **Résultat annuel attendu 1 :** Taux d'élaboration du dispositif de recueil et de centralisation des données: 100% ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** Nombre de pays pour lesquels le fichier est alimenté: 15.

OBJECTIF N°4 : Etre parvenu à créer et à mettre en place un service d'état civil consulaire

- **Résultat annuel attendu :** Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC: 20% (cadre juridique élaboré).

OBJECTIF N°5 : Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les services consulaires

- **Résultat annuel attendu :** Taux d'avancement dans la mise en place du dispositif: 40 % (cadre juridique et plan d'action élaborés). *les 100 % sont à l'échéance pluriannuelle et ne pourront être atteints qu'à l'issue de la mise en œuvre intégrale du plan d'actions*

OBJECTIF N°6 : mis en œuvre le système électronique de délivrance de visa (E-visa)

- **Résultat annuel attendu :** Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel: 4 pays (Grande Bretagne, France, Belgique, Allemagne).

OBJECTIF N°7 : Avoir assuré le fonctionnement opérationnel du système visa étiquettes autocollantes

- **Résultat annuel attendu 1 :** Nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé: 40 ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** Nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel: 10.

OBJECTIF N°1 : Avoir élaboré et mis en œuvre une réforme de la carte consulaire

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Taux d'avancement de la démarche de la réforme : 30% (plan global de la réforme élaboré)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'avancement de la démarche de la réforme	%	-	15	15	30	60%	100%

(20) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC, Postes et Sections consulaires d'Ambassades.

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement de la démarche de la réforme :

Cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 % ; D'ici à fin 2017, les actions à mettre en œuvre et leur poids respectif sur 100 % sont :

- élaboration du plan global de la réforme (30 %)
- préparation du schéma de renforcement des réseaux consulaires (90%)
- élaboration d'un projet d'arrêté permettant au MAE d'établir une classification des postes consulaires (95%)
- Elaboration d'un plan de nomination des consuls généraux, des agents consulaires et de consuls honoraires (100%)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Coordination avec le programme Affaires étrangères (adaptation de la carte diplomatique) ;
- Définition d'une méthodologie et de critères d'évaluation et d'adaptation du réseau consulaire ;
- Diagnostic des forces et faiblesses du réseau actuel ;
- Elaboration de scénarios d'adaptation du réseau ;
- Evaluation de l'impact budgétaire des différents scénarios ;
- Présentation des scénarios aux autorités politiques ;
- Formalisation du schéma d'adaptation final.

OBJECTIF N°2 : Etre parvenu à mettre en vigueur les accords de réciprocités aujourd'hui non appliqués et à signer 02 nouveaux accords

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Taux d'élaboration du répertoire des accords de réciprocité : 100% (répertoire conçu,développé et alimenté);
- Deux nouveaux accords de réciprocité sont signés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'élaboration du répertoire des accords de réciprocité	%	-	100	10	40	80	100
Nombre de nouveaux accords signés	Accords	-	2	0	2	4	06

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC, DGAJI

Précisions méthodologiques :

Taux d'élaboration du répertoire : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 %

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Finalisation de la démarche d'élaboration d'une matrice générale des accords de réciprocité consulaire par pays et par zone
- Recensement de tous les accords
- Définition de critères de hiérarchisation des accords
- Première identification des accords à réactiver
- Evaluation de ces accords par les Postes Consulaires : niveau d'application, motifs de non-application
- Elaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions pour chaque accord à réactiver (proposition à la hiérarchie)
- Formalisation de deux (2) nouveaux projets d'accords

OBJECTIF N°3 : Etre parvenu à créer et à alimenter le fichier des Gabonais résidant à l'étranger

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficacité de l'Administration

Résultats annuels

- Taux d'élaboration du dispositif de recueil et de centralisation des données: 100%
- Nombre de pays pour lesquels le fichier est alimenté: 15

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'élaboration du dispositif de recueil et de centralisation des données	%	-	100	10	30	80	100
Nombre de pays sous juridiction ayant alimenté le fichier.	pays	-	-	-	15	30	48

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC, Postes et Sections consulaires d'Ambassades

Précisions méthodologiques :

Taux d'élaboration du dispositif de recueil et de centralisation des données : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 %

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Sensibilisation des chefs de postes et sections consulaires d'Ambassades sur la démarche à mener
- Collecte des données sur les GRE
- Elaborer un répertoire de GRE par catégorie socioprofessionnelle
- Sensibilisation des ambassades et consulats généraux sur les nouvelles orientations en matière de collecte de données, d'immatriculation des GRE et de procédure de reporting

OBJECTIF N°4 :Etre parvenu à créer et à mettre en place un service d'état civil consulaire

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC: 20% (cadre juridique élaboré).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC	%	-			20	40	100

(2) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC, MAE français (Direction des Français de l'Etranger)

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 % ; D'ici à fin 2017, les actions à mettre en œuvre et leur poids respectif sur 100 % sont :

- élaboration du cadre juridique (30 %)
- formation des agents (50%)
- la mise en place d'une plate-forme d'infrastructure (80%)
- le dispositif est opérationnel (100%)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser la fonction d'état civil au niveau central (cadre juridique)

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Apport d'expérience du MAE français (DFE)

OBJECTIF N°5 : Etre parvenu avec la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration à délivrer les passeports dans les services consulaires

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif: 40 %(cadre juridique et plan d'actions élaborés).

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif	%	-	100	20	40	60	100

(3) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC, DGDI

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans l'élaboration du dispositif : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 % ; D'ici à fin 2017, les actions à mettre en œuvre et leur poids respectif sur 100 % sont :

- élaboration du cadre juridique et du plan d'actions (30 %)
- mise en œuvre du plan d'action (80%)
- finalisation du plan d'action par la désignation des équipes qui vont animer ses antennes (100%)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Concertation initiale avec la DGDI
- Mise en place d'un groupe de travail mixte DGAC/DGDI
- Rédaction d'une note de diagnostic
- Elaboration d'un document présentant un ou plusieurs scénarios d'évolution
- Présentation des scénarios aux autorités politiques
- Elaboration du rapport détaillé sur le scénario retenu
- Préparation des projets de textes de lois

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

DGDI

OBJECTIF N°6 : Avoir mis en œuvre le système électronique de délivrance de visa (E-visa)

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel: 4 pays (Grande Bretagne, France, Belgique, Allemagne)

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre de pays dans lesquels le système est opérationnel	Pays	-	4	1	4	12	48

(4) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données :

- DGAC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Définir les nouvelles procédures de délivrance électronique des visas
- Mettre en place les équipements techniques dans les postes
- Procéder à l'expérimentation, l'évaluation
- Former les agents
- Informer les usagers

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Ministère de l'Intérieur : implication dans les projets Visa électronique / biométrique
- ANINF : mise à disposition et maintenance des équipements techniques

OBJECTIF N°7 : Avoir assuré le fonctionnement opérationnel du système visa étiquettes autocollantes

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé: 40
- Nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel : 10

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Échéance pluriannuelle (2017)
Nombre de postes dans lesquels l'outil visa étiquettes est déployé	Poste	-	6	1	40	45	48
Nombre de postes dans lesquels le système est opérationnel	Poste			1	10	20	48

(5) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAC

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Définir un plan de déploiement dans le réseau
- Mettre en place les équipements techniques dans les postes
- Former les agents
- Procéder à l'expérimentation, l'évaluation
- Assurer la connexion de l'interface visa autocollant avec le système E-visa autocollant

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Ministère de l'Intérieur : implication dans les projets Visa électronique / biométrique
- ANINF : mise à disposition et maintenance des équipements techniques

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
ACTION N°1 : Offre de services publics aux gabonais de l'étranger	54 838 800	605 928 000	54 838 800	605 928 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	6 000 000	0	6 000 000	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	48 838 800	105 928 000	48 838 800	105 928 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	500 000 000	0	500 000 000
Titre 6. Autres dépenses				
ACTION N°2 : Circulation des personnes	987 339 373	1 025 152 413	987 339 373	1 025 152 413
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	213 740 320	0	213 740 320	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	773 599 053	1 025 152 413	773 599 053	1 025 152 413
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0		0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0		0
Titre 6. Autres dépenses	0			
Total pour le programme	1 042 178 173	1 631 080 413	1 042 178 173	1 631 080 413
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	219 740 320	0	219 740 320	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	822 437 853	1 131 080 413	822 437 853	1 131 080 413
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	500 000 000	0	500 000 000
Titre 6. Autres dépenses				

- (6) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (7) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					Total
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	Nr	38	4	0	-4	34
Solde forfaitaire globale (s1)	Nr	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	Nr	37	4	0	- 4	33
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	Nr	1	0	0	0	1
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	Nr	0	0	0	0	0
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	Nr	12	0	40	40	52
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	Nr	50	4	40	36	52

(8) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	38		34		-4	
Solde forfaitaire globale (s1)	0		0		0	
Catégorie A (s2)	37		33		-4	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3)	01		01		0	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4)	00		00		00	
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t)	12		32		20	
Emplois des opérateurs (u)	0		0		0	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s+t+u	50		66		16	

- (9) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p67), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat
- (10) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p66)
- (11) Les emplois dont les rémunérations sont versés en direct par l'Etat
- (12) Les emplois dont les rémunérations sont versés par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	CHAUFFEUR	14	00	14	Ses agents seront affectés dans les différents consulats.
2	SECRETAIRE PARTICULIERE	06	00	06	
3	CUISINIER	06	0	06	
4	TECHNICIENNE DE SURFACE	06	0	06	

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	CONSULATS GENERAUX DU GABON EN France ET BATA EN GUINEE EQUATORIALE	0	250 000 000*	ARRIERES DE PAIEMENTS DES PRESTATIONS DIVERSES (FACTURES ET JUGEMENTS DES TRIBUNAUX) NB : à financer sur base provision sur investissement figurant au programme affaires Etrangères
Total		0	250 000 000	
2. Dépenses de biens et services indispensables	FOURNITURE ENTRETIEN ET REPARATION	0	458 175 633	Paris 163 000 000 ; New York 27 407 500 ; Beyrouth 46 864 000 ; Bata 17 348 733 ; Mali 27 110 000 ; Burkina Faso 14 770 000, Benin 37 060 000 ; Cabinet DGAC 42 380 000, DAC 22 271 400 ; DEC 12500 000 ; DGE 17500 000 ; DRCN21 864 000.
	FONCTIONNEMENT DU CONSULAT GENERAL DE DJEDDAH	0	151 750 000	correspond au budget prévisionnel de fonctionnement de ce consulat en cours d'ouverture
	LOCATION	0	521 178780	Location des résidences des agents consulaires et chancelleries des postes consulaires (Paris 65 000 000, New York 125 628 780, Bata 25 250 000, Beyrouth 104 500 000, Mali 75 000 000, Benin 62 900 000, Burkina Faso 62 900 000)
Total		0	1 131 104 413	
3. Autres dépenses de biens et services		0	0	
Total		0	0	
Total Global		0	1 381 104 413	

- Le montant global de 1 381 104 413 est la somme consolidée de 250 000 000 provenant de la provision sur l'investissement au programme affaires étrangères et 1 131 104 413 du plafond budgétaire accordé au titre des dépenses des biens et services du programme affaires consulaires.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
VISA ETIQUETTES AUTO COLLANTS	-	7 ans	2 002 717 495	1 740 000 000	sans	500 000 000
Total global			2 002 717 495	1 740 000 000		500 000 000

- 750M alloués en 2010, 225M en 2011, 120M en 2012, 500M en 2013 et 145M en LFR 2014

- système passeport: étude, conception et déploiement finalisés
- Production et livraison de passeports diplomatique et de service
 - Maintenance du système
 - Production des étiquettes visa auto collantes
 - 2015: déploiement de l'outil dans 4 pays
 - 2015: mise en route du système dans 10 pays
 - Impayés de l'ordre de 350

millions de FCFA à inscrire dans les dépenses obligatoires

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN DE L'ACTION EXTERIEURE DU GABON

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien recouvre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement optimal des trois programmes de l'action extérieure du Gabon rattachés au Département des Affaires Etrangères. Ainsi, le programme pilotage et soutien est en cohérence avec les programmes :

- « Affaires Étrangères » ;
- « Affaires Consulaires » ;
- « Intégration Africaine et Coopération Internationale » ;

Le Programme Pilotage et Soutien se compose du Cabinet du Ministre et du Ministre délégué, de l'Inspection Générale des Services, de la Direction de la Coopération Militaire et du Secrétariat Général avec tous les services qui lui sont rattachés. Il prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration.

Ce programme comprend la fonction financière, la gestion des ressources humaines, la gestion de l'administration protocolaire et de la logistique diplomatique, les systèmes d'information, la documentation et l'archivage, la production de données statistiques, de la communication, la fonction juridique-contentieux, l'inspection des services et le pilotage global des politiques menées par le Cabinet du Ministre.

Le programme « **Pilotage et Soutien à l'action extérieure de l'Etat** » a pour responsable Son Excellence Madame **Mireille-Sarah NZENZE**, Ambassadeur du Gabon, Secrétaire Général du Ministère.

PRESENTATION DES ACTIONS

Ce programme est structuré en deux actions.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action "pilotage de la stratégie ministérielle" vise à :

- Orienter la mise en œuvre des politiques publiques par les programmes de la mission ;
- s'assurer de l'atteinte de tous les objectifs contenus dans les PAP du fait de la responsabilité politique du Ministre ;
- contrôler les activités des services.

Cette action est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet, composé de conseillers techniques et des services suivants : Conseiller Afrique, Conseiller Juridique, Conseiller chargé des Organisations Internationales, Conseiller économique chargé de l'Intégration Régionale et du NEPAD, Conseiller chargé de la Prospective, Conseiller Technique, Conseiller Presse et Communication, les Ambassadeurs itinérants, Inspection Générale des Services.

ACTION N°2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative" est pilotée par le Secrétaire Général. Cette action recouvre toutes les activités qui concourent à celles des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement.

Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine, du Protocole, du Courrier, des Statistiques, de la Communication, du Juridique, des Systèmes d'information, de la Documentation et de l'archivage, de la Logistique Diplomatique.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétaire Général s'appuie actuellement sur les services suivants :

- la Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales,
- la Direction Centrale des Affaires financières ;
- la Direction du Protocole
- la Direction de la Logistique diplomatique ;
- la Direction de la Coopération Militaire ;
- le Centre d'Analyse et de Prévision.

Par ailleurs, décidées en Conseil des Ministres en date du 16 janvier 2013, de nouvelles fonctions support ont été créées ou érigées en directions centrales et qui viendront dorénavant appuyer l'action du Secrétariat Général. Il s'agit de :

- la Direction Centrale des Archives et de la documentation ;
- la Direction Centrale de la Statistique et des études ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- la Direction Centrale des Systèmes d'information ;
- la Direction Centrale de la Communication,

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent, le Gouvernement assigne au Ministère des Affaires étrangères quatre actions bien précises :

- la mise en place d'un dispositif institutionnel de réforme de l'Etat ;
- la maîtrise des processus opérationnels ;
- la mise à niveau et la rationalisation des équipements et bâtiments administratifs ;
- l'optimisation des dépenses de fonctionnement

Au sein du Département, ces actions doivent être conduites en étroite corrélation avec celles retenues dans le programme de réforme et de modernisation de l'administration.

L'année 2015 sera une année de transition entre l'ancienne organisation, dans laquelle on pouvait trouver des fonctions support au sein de Directions Générales, et la nouvelle organisation dotée de Directions Centrales.

Par ailleurs, le programme « pilotage et soutien » à l'action extérieure de l'Etat est confronté à plusieurs difficultés :

- l'insuffisance de personnel formé dans les champs de compétences du programme, qui nécessitera un renforcement de capacités;
- le cloisonnement des services qui rend difficile la circulation de l'information au sein du ministère et partant, amenuise la qualité du service public ;
- l'absence de culture de tenue de statistiques dans le ministère ;
- l'absence de politiques en matière de fonctions support (GRH, finances, archives, communication);
- l'absence de procédures formalisées;
- l'insuffisance des effectifs ;
- les insuffisances dans la capacité d'accueil des structures administratives;
- la non utilisation des outils de suivi et de pilotage de l'activité.

Ces difficultés sont à résoudre à court ou moyen terme et le Ministère se propose de trouver des solutions au cours des prochaines années.

D'ores et déjà, le Ministère a commencé à actualiser son organisation par la publication du décret n°456/PR/MAECINIR du 19 avril 2013 portant attributions et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie, chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale.

On peut également relever l'élaboration d'un plan de recrutement triennal et sa mise en œuvre depuis deux années.

ENJEUX

- Moderniser l'Outil Diplomatique
- Développer la performance de chaque fonction support

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à moderniser le dispositif et les pratiques de gestion des engagements internationaux du Gabon

- Résultat annuel attendu 1: la base de données des engagements internationaux du Gabon est opérationnelle, c'est-à-dire conçue, développée et alimentée
- Résultat annuel attendu 2: une procédure garantissant une plus forte synergie interministérielle dans la gestion des engagements internationaux est mise en place.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre une stratégie de communication ministérielle interne et externe

- Résultat annuel attendu 1 : la stratégie de communication ministérielle interne et externe est formalisée
- Résultat annuel attendu 2 : le site internet du ministère est en service
- Résultat annuel attendu 3 : le système de messagerie interne du ministère est en service

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère

- Résultat annuel attendu 1 : Le titre 2 des 4 programmes du MAE est renseigné dans les PAP 2016
- Résultat annuel attendu 2 : 90 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
- Résultat annuel attendu 3 : Le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré
- Résultat annuel attendu 4 : Le plan de formation 2015 du Ministère est mis en œuvre

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration de leur PAP et dans l'exécution de leur budget

- Résultat annuel attendu 1 : 100 % des documents préalables à l'exécution budgétaire sont produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12
- Résultat annuel attendu 2 : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère est supérieur ou égal à 90%
- Résultat annuel attendu 3 : le taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes du Ministère est inférieur ou égal à 10%

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place des outils et des pratiques efficaces de gestion de projet au sein du Ministère

- Résultat annuel attendu : le tableau de bord de suivi des projets du MAE est opérationnel, c'est-à-dire conçu, développé et alimenté

OBJECTIF N° 6 : D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer les manuels de procédures du Ministère

- Résultat annuel attendu : cinq structures centrales sont dotées d'un manuel de procédures : Protocole, Passeports, Budget, Inspection générale des services, Logistique diplomatique .

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à moderniser le dispositif et les pratiques de gestion des engagements internationaux du Gabon

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

1. La base de données des engagements internationaux du Gabon est opérationnelle, c'est-à-dire conçue, développée et alimentée
2. une procédure garantissant une plus forte synergie interministérielle dans la gestion des engagements internationaux est mise en place.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place de la base de données MAE sur les engagements internationaux du Gabon	%	NA	NA	NA	100	NA	NA
Nombre d'accords et traités en vigueur à inscrire dans la base de données	nombre	NA	NA	NA	100	100	100
Nombre d'accords et traités renégociés	nombre	NA	NA	NA	15	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGAJI

Les données proviendront de la DGAJI, du réseau diplomatique, de l'ensemble des Ministères ainsi que des collectivités locales.

Mode de collecte : Etats Généraux

Précisions méthodologiques :

- La tenue des Etats Généraux sur les accords et traités internationaux signés par le Gabon est le préalable indispensable à la réalisation de cet objectif, conditionné par l'obtention d'un budget permettant le financement de l'activité ;
- Collecte et recensement des accords et traités internationaux en vigueur ;
- Réunions de travail avec les administrations concernées par l'objectif ;
- Elaboration d'une base de données des accords et traités internationaux ;
- Mise en place d'un groupe de travail interministériel de suivi des recommandations des états généraux.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Concevoir et développer la base de données des engagements ;
- Organiser au Ministère des Affaires Etrangères des Etats Généraux au cours desquels les participants vont contribuer à l'alimentation de la base de données, en fournissant les Accords et Traités internationaux qu'ils auront identifiés au sein de leurs départements ou services ;
- Analyser les engagements recueillis, préciser leurs principales caractéristiques, faire une évaluation de la situation sur chacun d'entre eux ; intégrer ces éléments qualitatifs dans la base de données ;
- Lister les engagements non mis en vigueur et ceux à actualiser ; proposer une stratégie d'action pour chacun d'entre eux ;

- Définir une procédure garantissant à l'avenir la centralisation physique et dématérialisée au MAE de tous les engagements.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

L'ensemble des acteurs institutionnels/administratifs disposant d'engagements internationaux impliquant le Gabon devront les transmettre au Ministère des Affaires Etrangères qui en est le dépositaire.

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre une stratégie de communication ministérielle interne et externe

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. La stratégie de communication ministérielle interne et externe est formalisée
2. Le site internet du ministère est en service
3. Le système de messagerie interne du ministère est en service

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la stratégie de communication interne et externe	%	NA	NA	NA	100	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale de la Communication et Direction Centrale des Systèmes d'information.

Le mode de calcul :

L'indicateur 1 se calcul comme suit : **définir les étapes d'avancement du processus de formalisation de la stratégie, attribuer un pourcentage à chaque étape et additionner les pourcentages en fonction de l'évolution du processus.**

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place un comité chargé d'élaborer la stratégie de communication interne et externe
- Elaborer la stratégie de communication intégrant un plan pluriannuel de communication
- Diffuser la stratégie de communication dans les Services centraux et extérieurs
- Piloter les travaux techniques réalisés par l'ANINF pour le site internet et l'intranet du MAE
- Définir et diffuser les procédures de collecte, de validation et de mise en ligne de l'information pour le site internet

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Développement technique du site internet et de l'intranet par l'ANINF

OBJECTIF N°3 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers

- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. Le titre 2 des 4 programmes du MAE est renseigné dans les PAP 2016
2. 90 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
3. Le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré
4. Le plan de formation 2015 du Ministère est mis en œuvre

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PAP du MAE avec un titre 2 correctement renseigné	PAP	NA	4	0	4	4	4
Pourcentage d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%	NA	80	50	90	100	100
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel	%	NA	40	30	100	NA	NA
Taux de mise en œuvre du plan de formation annuel	%	NA	0	20	100	100	100
Nombre d'outils de gestion RH opérationnels	Outil de gestion RH	0	0	1	2	100	6

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) et services associés

Mode de calcul des indicateurs :

Nombre de PAP 2016 du Ministère avec le titre 2 renseigné : le titre 2 doit contenir la masse salariale de tous les agents de chaque programme, fonctionnaires, contractuels de droit public et MONP

Taux de mise en œuvre du plan de formation annuel : nombre d'actions de formation mises en œuvre / nombre d'actions de formation prévues dans l'année

Nombre d'outils de gestion RH opérationnels : 6 outils devront être mis en place sur la période 2015-2017 :

- Fichier des effectifs et de la masse salariale des programmes (2015)
- Fiches de poste des agents du Ministère (2016)
- Plan de formation pluriannuel et annuel du Ministère (2015)
- Carte des emplois du Ministère (2016)
- Dispositif d'évaluation des agents
- Manuel des politiques et des procédures de gestion des RH (2015)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Renseignement du titre 2 des PAP 2016 des quatre programmes du MAE

- S'assurer au préalable de la qualité du fichier des effectifs du MAE
- Ventiler le fichier des effectifs par programme (travail conjoint DCRH / managers des programmes)
- Croiser le fichier des effectifs des programmes MAE avec le fichier de la solde (travail conjoint DCRH / managers des programmes)
- Traiter les écarts (travail conjoint DCRH / managers des programmes)
- Obtenir de la Direction de la Solde le calcul de la masse salariale de chaque programme
- Définir une procédure d'actualisation en continue du fichier des effectifs et de la masse salariale
- Renseigner le titre 2 dans les PAP 2016 du MAE

Elaboration des fiches de poste

- Travailler avec la DGAFP sur cet objectif pour être en cohérence avec le travail qui y est effectué
- Préparer le formulaire de fiche de poste ainsi que son guide méthodologique
- Mettre en place un outil de suivi de l'avancement des travaux dans les programmes
- Former les responsables hiérarchiques au renseignement des fiches de postes
- Accompagner méthodologiquement les responsables hiérarchiques
- Faire un contrôle de cohérence global du contenu des fiches de poste renseignées

Elaboration du plan de pluriannuel de formation

- Evaluer les besoins de développement des compétences (travail conjoint DCRH / managers des programmes) et les réponses pouvant y être apportées en termes d'actions de formation
- Prioriser les actions de formation en fonction des budgets mobilisables et des objectifs des PAP (travail conjoint DCRH / managers des programmes)
- Formaliser le plan de formation pluriannuel et le faire valider par les RPROG du MAE

Mise en œuvre du plan de formation 2015

- Mettre en œuvre les actions de formation prévues en 2015 à condition de disposer des fonds nécessaires pour la mise en œuvre.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Accompagnement méthodologique de la DGAFFP

OBJECTIF N° 4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer l'exécution budgétaire et l'accompagnement des Responsables de Programmes pour l'élaboration des PAP

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. 100 % des documents préalables à l'exécution budgétaire sont produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12
2. Le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère est supérieur ou égal à 90%
3. Le taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes du Ministère est inférieur ou égal à 10%

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration avant le 31.12 des documents préalables à l'exécution budgétaire	%	NA	10	10	100	100	100
Taux moyen d'exécution des budgets des programmes	%	NA	90	90	≥90	≥95	100
Taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes	%	NA	≥90	≥90	≤10	≤5	0

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Affaires financières et services associés

Mode de collecte : Relevé statistique

Précisions méthodologiques :

Les informations seront fournies par les services concernés dans chaque Programme en collaboration avec le Ministère du Budget.

Mode de calcul :

Taux d'élaboration dans les délais des documents préalables à l'exécution budgétaire :
Nombre de documents préalables à l'exécution budgétaire élaborés avant le 31.12 / nombre total de documents préalables à l'exécution budgétaire (programmation budgétaire initiale, documents prévisionnels de gestion, plans de passation de marché, plans d'engagement, plans de déblocage)

Taux moyen d'exécution des budgets des programmes : volume de crédits de paiement ordonnancés (FCFA) / volume total de crédits de paiement mis à disposition (FCFA)

Taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes : Nombre de dossiers de dépense rejetés / nombre de dossiers de dépense présentés

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identification des besoins des managers BOP sur le volet budgétaire
- Formation des managers BOP à l'élaboration et à l'exécution du budget
- Mise en mains de documents de sensibilisation
- Accompagnement de l'élaboration du volet budgétaire des PAP
- Préparation des différentes conférences budgétaires avec les RPROG
- Finalisation du volet budgétaire des PAP avec les RPROG
- Elaboration des documents préalables à l'exécution budgétaire
- Elaboration de rapports mensuels d'exécution budgétaire
- Mise à disposition des managers BOP d'un outil de suivi des dossiers de dépenses

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Unité du Contrôle Budgétaire et services centraux de la DGB

OBJECTIF ANNUEL N° 5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à élaborer les manuels de procédures du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Quatre structures centrales sont dotées d'un manuel de procédures : Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de structures dotées d'un manuel de procédures	Nombre	NA	5	0	1	5	30

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Inspection Générale et l'ensemble des structures ciblées

Mode de calcul des indicateurs : Décompte des manuels de procédures élaborés

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place un groupe de travail dédié à la Direction Générale des Affaires Juridiques, avec l'accompagnement méthodologique d'un membre de l'IGS
- Recenser et analyser les procédures existantes
- Identifier les manques
- Rédiger les procédures
- Tester les procédures auprès des équipes opérationnelles et les ajuster si besoin est
- Valider les procédures
- Former les équipes opérationnelles aux procédures

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- L'Inspection Générale et la DGAJI.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°01 Action : Pilotage de la stratégie ministérielle	192 366 289	207 802 362	192 366 289	207 802 362
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	30 492 000	0	30 492 000	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	161 874 289	207 802 362	161 874 289	207 802 362
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
N°02 Action : Coordination administrative	7 597 200 730	11 540 358 307	7 597 200 730	11 540 358 307
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	7 246 456 000	11 052 539 680	7 246 456 000	11 052 539 680
Titre 3. Dépenses de biens et services	350 744 730	487 818 627	350 744 730	487 818 627
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0
Total pour le programme	7 789 567 019	11 748 160 307	7 789 567 019	11 748 160 307
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	7 276 948 000	11 052 539 680	7 276 948 000	11 052 539 680
Titre 3. Dépenses de biens et services	512 619 019	695 620 627	512 619 019	695 620 627
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	237	231	9	22	13	244
Solde forfaitaire globale (s1)	1	1	0	0	0	1
Catégorie A (s2)	163	157	9	22	13	170
Permanents	163	157	9	0	0	170
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie B (s3)	57	57	0	0	0	57
Permanents	57	57	0	0	0	57
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Catégorie C (s4)	16	16	0	0	0	16
Permanents	16	16	0	0	0	0
Non permanents	0	0	0	0	0	0
Main d'œuvre non permanente (t)	35	35	0	0	0	35
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	272	266	9	22	13	279

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	237		222		-15	
Solde forfaitaire globale (s1)	1		1		0	
Catégorie A (s2)	163		148		-15	
Permanents	163		148		-15	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie B (s3)	57		57		0	
Permanents	57		57		0	
Non permanents	0		0		0	
Catégorie C (s4)	16		16		0	
Permanents	16		16		0	
Non permanents	0		0		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	35		35		0	
Emplois des opérateurs (u)	0		0		0	
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s + t + u	272		257		-15	

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p33), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat
- (2) (Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p32)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versés en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versés par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Diplomatie	4	0	4	ENA, rappelés des services extérieurs et autres administrations
2	Interprètes et traducteurs	4	0	4	Tous les agents doivent être recrutés sur titre de manière exceptionnelle
3	Juristes	3	1	2	1 FP et 2 rappelés services extérieurs
4	Programmation Conception des sites web	1	1	0	FP (Affectation des agents de l'ANINF)
5	Réseau	1	1	0	FP (Affectation des agents de l'ANINF)
6	Informatique	1	1	0	FP (Affectation des agents de l'ANINF)
7	Gestion des Ressources Humaines	2	2	0	A pourvoir par la FP
8	Communicateurs et journalisme	2	1	1	1 FP et 1 recruté sur titre de manière exceptionnelle
9	Cérémonial et administration protocolaire	2	0	2	Recrutement sur titre de manière exceptionnelle
10	Financier et comptable	2	2	0	A pourvoir par la FP

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	Entretiens & Réparations ascenseurs de bât. administratifs	0	50 000 000	Arriérés CFAO équipement de 105 000 000 FCFA depuis 2011 (prestations 2014 non réglées + Convention entretien et réparation unités ascenseurs) - Arriérés convention entretien et réparation des unités de climatisation - prestations sur unité supprimeur non réglées - Prestations sur local magasin GPS non réglées - Prestations étanchéité toit bureau Ministre non réglées
	Transport aérien DHL	24 660 000	53 276 000	Arriérés dûs à la diminution de la dotation budgétaire 2014 et aux sommes précédemment dues en 2013
Total		24 660 000	103 276 000	
2. Dépenses de biens et services indispensables	52-Entretien & Réparation		20 000 000	Entretien et Réparation des 20 véhicules de fonction du Programme Pilotage et Soutien - véhicules divers- équipement informatique-équipement de communication de l'ensemble des services du Programme Pilotage et Soutien.
	54-Fournitures de bureau diverses		47 700 000	Fournitures de bureaux-papeterie- pour les 13 services du Programme A raison de 3 669 000 FCFA par services
	54-Carburant véhicules		20 000 000	carburant pour les 2 bus du Ministère à raison de 100 000FCFA/semaine + 13 000 000 par services
	57-Frais de mission et déplacements		200 000 000	Frais de mission, frais de déplacement accueil et réception des hôtes de marque (Cabinet du Ministre + Ministre Délégué+ Centre d'Analyse + Inspection Générale+ Secrétariat Général et ces adjoints+ Protocole+ DLD+DCRH+DCCOM+DCSI+ DGAJI+ Direction de la Coopération Militaire) 50 000 000 par mission à raison de 9 000 000 par personnes et 5 personnes par mission, avec 3 missions par an
	57-Accueil et Réception des hôtes de marque		60 000 000	Accueil et Réception pour les hôtes des 2 Cabinets Ministériels (16 000 000) et aux services rattachés au Secrétariat Général (44 000 000)
	58-Séminaires et colloques	80 000 000	110 000 000	Frais de stage relatif au renforcement des capacités des diplomates (80 000 000) (CISAP/ Basile Ondimba/IRIC) + Séminaire atelier pour l'élaboration de la base de données des engagements internationaux (15 000 000 : impression de documents, archivages et stockage, pauses café, restauration, logistique, rétroprojecteurs)
	52-Gestion de l'immeuble des Affaires Etrangères		65 644 627	Equipements (15 000 000 FCFA), ascenseurs (15 000 000 FCFA), climatisation de bureaux (20 000 000 FCFA), installations électriques (7 500 000 FCFA), plomberie (7 644 627 FCFA)
59-Autres		69 000 000	Activités à caractère social (gerbes de fleurs, départ à la retraite, communiquée, arbre de Noël...)	
Total		80 000 000	592 344 627	
3. Autres dépenses de biens et services		0	0	
Total		0	0	
Total Global		104 660 000	695 620 627	

PROGRAMME GABONNAIS DE L'ETRANGER

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Gabonais de l'Etranger a pour objet d'affiner le fichier des GRE sur la base du travail effectué en amont par le programme Affaires consulaires. Il a notamment pour objet d'une part, la prise en compte des activités, des actifs et de l'expertise de la Diaspora, à des fins de rapatriement ou d'utilisation en vue du développement économique et social du pays et, d'autre part, de faciliter la manifestation de la solidarité nationale en faveur de la Diaspora.

Par ailleurs, le recensement des GRE et l'identification de leurs activités, sont du ressort du Programme Affaires Consulaires.

La Direction Générale des Gabonais de l'Etranger est chargée de la mise en œuvre de ce Programme.

Dans l'attente de la nomination d'un Directeur Général des Gabonais de l'Etranger, et sur instruction de Monsieur le Ministre, le Conseiller Diplomatique M. **Marcel DABE RAPOTCHOMBO** est le Responsable intérimaire dudit Programme.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Gestion de la Diaspora

Elle consiste à :

- élaborer et tenir à jour les statistiques relatives aux Gabonais de l'Etranger ;
- dresser des rapports périodiques sur la situation des Gabonais de l'Etranger ;
- effectuer ou faire effectuer des enquêtes, des études ou des missions relatives à la situation des Gabonais de l'Etranger.
- accompagner les groupes vulnérables et renforcer les capacités des associations dans les pays d'accueil
- promouvoir les Antennes locales de la Diaspora ;
- veiller au respect et à la protection des droits des Gabonais de l'Etranger, en collaboration avec les Organismes et les Associations de défense des droits des Gabonais de l'Etranger.

ACTION N° 2 : Consolidation des liens avec la mère patrie

Cette action consiste à :

- élaborer les textes législatifs et réglementaires dans le champ du programme. et veiller à leur application ;
- mettre à la disposition des candidats au retour les informations nécessaires à leur réinsertion ;
- élaborer et actualiser le Guide des Gabonais de l'Etranger ;
- faire participer les compétences gabonaises à l'étranger aux chantiers de développement au Gabon
- encourager l'investissement productif au Gabon des Gabonais de l'Etranger
- faciliter les services administratifs rendus aux GRE
- informer la communauté des GRE et mieux communiquer avec elle

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Le lien de ce Programme avec la volonté des plus hautes Autorités politiques se manifeste, notamment, à travers l'Action 30 du PSGE (Appui aux Gabonais de l'Etranger) et le décret n°0155/PR du 08 mai 2014, fixant les attributions du Ministre des Droits Humains, de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger.

Il répondra aux attentes de la Diaspora, à travers la manifestation de l'attachement de la mère patrie à leur endroit, et à celles des institutions et populations nationales, en mettant à leur disposition des informations fiables relatives aux compatriotes installés durablement à l'extérieur du pays.

En effet, il n'existe pas de statistiques fiables relatives aux Gabonais de l'Etranger.

De plus, la création d'une Direction Générale des Gabonais de l'Etranger préfigure d'une plus grande cohérence des actions publiques en faveur des Gabonais de l'Etranger.

La tournée de prise de contact avec les GRE¹ du Ministre des Gabonais de l'Etranger et la perspective du Forum de la Diaspora en sont des prémices.

La Direction Générale des Gabonais de l'Etranger, en cours de création, doit être opérationnelle pour permettre la mise en œuvre effective de ce Programme.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Faire de la Diaspora un acteur majeur du développement économique et social du Gabon.
- Enjeu 2. Contribuer à la défense des droits et intérêts des GRE aussi bien au Gabon que dans les pays d'accueil.

¹ GRE : Gabonais Résidents à l'Etranger

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 .METTRE EN PLACE UN CADRE INSTITUTIONNEL PERMETTANT UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA DIASPORA, AU GABON COMME DANS LES PAYS D'ACCU

- Résultat annuel attendu 1 : 3 textes relatifs à la représentation de la Diaspora dans les institutions de la République Gabonaise sont élaborés : 1 pour la représentation de la diaspora à l'assemblée Nationale, 1 pour la représentation de la diaspora au Sénat et 1 pour la représentation de la diaspora au CES
- Résultat annuel attendu 2 : un Haut Conseil des Gabonais de l'Etranger est mis en place
- Résultat annuel attendu 3 : 10 conseils locaux des Gabonais de l'Etranger sont élus

OBJECTIF N°2 : MIEUX CONNAITRE LA DIASPORA GABONAISE

- Résultat annuel attendu 1 : le site internet. dédié aux GRE est opérationnel
- Résultat annuel attendu 2 : l'étude sur les profils de qualification des GRE est élaborée.

OBJECTIF N°3 : ACCROITRE L'IMPLICATION DE LA DIASPORA DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU GABON

- Résultat annuel attendu 1 : 4 mesures incitatives pour l'implication économique et sociale de la Diaspora sont proposées ;
- Résultat annuel attendu 2 : 100 gabonais de la Diaspora participent au Forum de la Diaspora gabonaise ;
- Résultat annuel attendu 3 : 5 opportunités d'investissement sont détectées au sein de la Diaspora gabonaise.

OBJECTIF N°4 : DEVELOPPER LA SOLIDARITE NATIONALE EN FAVEUR DE LA DIASPORA

- Résultat annuel attendu. 1: 5 initiatives sont mises en œuvre .pour renforcer l'action sociale au profit des GRE.

OBJECTIF N°1 .METTRE EN PLACE UN CADRE INSTITUTIONNEL PERMETTANT UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA DIASPORA, AU GABON COMME DANS LES PAYS D'ACCUEIL

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : 3 textes relatifs à la représentation de la Diaspora dans les institutions de la République Gabonaise sont élaborés : 1 pour la représentation de la diaspora à l'assemblée Nationale, 1 pour la représentation de la diaspora au Sénat et 1 pour la représentation de la diaspora au CES
- Résultat annuel attendu 2 : un Haut Conseil des Gabonais de l'Etranger est mis en place
- Résultat annuel attendu 3 : 10 conseils locaux des Gabonais de l'Etranger sont élus

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de textes élaborés et transmis au parlement en vue de la prise en compte de la Diaspora au Parlement et au CES	Texte	N.A.	N.A.	N.A.	3	N.A.	N.A.
Taux d'avancement dans la mise en place du Haut Conseil des Gabonais de l'Etranger	%	N.A.	N.A.	N.A.	100	N.A.	N.A.
Nombre de conseils locaux des GRE élus	Conseil local	N.A.	N.A.	N.A.	10	20	30 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction de la Localisation, du Recensement et de l'Identification ; Direction de l'Accueil, de l'Information et de la Réinsertion ;

Précisions méthodologiques :

Taux d'avancement dans la mise en place du Haut Conseil des Gabonais de l'Etranger : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 %

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- mettre en place une équipe chargée de l'élaboration des textes relatifs à la prise en compte de la Diaspora au Parlement et au CES ; établir et mettre en œuvre le chronogramme de l'élaboration des textes ; transmettre les textes au Parlement, pour adoption.
- élaborer et transmettre le texte relatif au Haut Conseil de la Diaspora ;
- inciter les GRE à élire leur Conseils Locaux ;
- faire des Conseils Locaux des Gabonais de l'Etranger des partenaires

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Programme Affaires Consulaires : mise à disposition des données contenues dans le fichier d'état-civil consulaire

OBJECTIF N°2 : MIEUX CONNAITRE LA DIASPORA GABONAISE

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : le site, dédié aux GRE est totalement élaboré et opérationnel
- Résultat annuel attendu 2 : l'étude sur les profils de qualification des GRE est élaborée.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du site internet.	%	N.A.	N.A.	N.A.	100	N.A.	N.A.
Taux d'élaboration de l'étude sur les profils de qualification des GRE	%	N.A.	N.A.	N.A.	100	N.A.	N.A.
Nombre d'enquêtes et études menées sur la Diaspora gabonaise	Enquête	N.A.	N.A.	N.A.	1	2	3 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction de la Localisation, du Recensement et de l'Identification ;

Précisions méthodologiques :

Taux d'élaboration (du site internet, de l'étude sur les profils) : cumul du poids des actions réalisées dans le cadre de la démarche, sur 100 %

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- élaborer et mettre en œuvre le cahier des charges du site internet ;
- élaborer et mettre en œuvre le cahier des charges de l'étude sur les profils de qualification des GRE ;
- déterminer les enquêtes et études à mener sur la Diaspora gabonaise ;
- mener ces enquêtes et études.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Programme Affaires Consulaires : mise à disposition des données contenues dans le fichier d'état-civil consulaire

OBJECTIF N°3 : ACCROITRE L'IMPLICATION DE LA DIASPORA DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU GABON

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : 4 mesures incitatives pour l'implication économique et sociale de la Diaspora sont proposées ;
- Résultat annuel attendu 2 : 100 gabonais de la Diaspora participent au Forum de la Diaspora gabonaise ;

- Résultat annuel attendu 3 : 5 opportunités d'investissement sont détectées au sein de la Diaspora gabonaise.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de mesures incitatives proposées pour l'implication économique et sociale de la Diaspora	Mesures	N.A.	N.A.	N.A.	4	8	12 (2017)
Nombre de Gabonais de la Diaspora participant au Forum de la Diaspora	Gabonais de la Diaspora	N.A.	N.A.	N.A.	100	250	500 (2017)
Nombre d'opportunités d'investissement détectées au sein de la Diaspora	Opportunités d'investissement	N.A.	N.A.	N.A.	5	15	25 (2025)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets ;

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser le Forum de la Diaspora gabonaise;
- Procéder au suivi des recommandations du Forum de la Diaspora ;
- Identifier les éventuels freins à une plus forte implication économique et sociale de la Diaspora ;
- Identifier les secteurs économiques en adéquation avec les potentialités de la Diaspora.
- Détecter les opportunités d'investissement au sein de la diaspora

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Programme Affaires Consulaires : mise à disposition des données contenues dans le fichier d'état-civil consulaire

OBJECTIF N°4: DEVELOPPER LA SOLIDARITE NATIONALE EN FAVEUR DE LA DIASPORA

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1: 5 initiatives sont mises en œuvre. pour renforcer l'action sociale au profit des GRE. *Lesquelles ?*

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'initiatives mises en œuvre. pour renforcer l'action sociale au profit des GRE	Initiative	N.A.	N.A.	N.A.	5	10	15 (2017)

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction de l'Accueil, de l'Information et de la Réinsertion ;

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identifier les GRE en difficulté ou vulnérables et analyser les problèmes que ces personnes rencontrent
- Faire l'état des lieux des actions sociales menées au profit des GRE en difficulté ou vulnérables
- Se coordonner avec le programme affaires consulaires pour développer l'action des services sociaux dans le réseau consulaire
- Proposer des mesures d'action sociale en faveur des GRE en difficulté ou vulnérables

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Les Associations des Gabonais de l'Etranger devront servir d'interface entre les GRE et l'Etat en général, et la DGGE en particulier

Programme Affaires Consulaires : mise à disposition des données contenues dans le fichier d'état-civil consulaire

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
N°1 Connaissance de la Diaspora	0	50 000 000	0	50 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0 0		0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0 0		0
Titre 3. Dépenses de biens et services	0	50 000 000 0		50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0 0		0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0 0		0
Titre 6. Autres dépenses	0	0 0		0
N°2 Consolidation des liens de la Diaspora avec la mère patrie	0	50 000 000 0		50 000 000
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0 0		0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0 0		0
Titre 3. Dépenses de biens et services	0	50 000 000 0		50 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0 0		0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0 0		0
Titre 6. Autres dépenses	0	0 0		0
Total pour le programme	0	100 000 000 0		100 000 000
<i>Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus</i>	<i>0</i>	<i>0 0</i>		<i>0</i>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0 0		0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0 0		0
Titre 3. Dépenses de biens et services	0	100 000 000 0		100 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0 0		0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0 0		0
Titre 6. Autres dépenses	0	0 0		0

- (1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
- (2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	0	0	0	27	27	27
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	0	0	0	19	19	19
Permanents	0	0	0			
Non permanents	0	0	0			
Catégorie B (s3)	0	0	0	8	8	8
Permanents	0	0	0			
Non permanents	0	0	0			
Catégorie C (s4)	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0	0			
Non permanents	0	0	0			
Main d'œuvre non permanente (t)	0	0	0	10	10	10
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	0	0	0	37	37	37

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1+s2+s3+s4	0	0	27	147 600 000	27	147 600 000
Solde forfaitaire globale (s1)	0	0	0	0	0	0
Catégorie A (s2)	0	0	19	114 000 000	19	114 000 000
Permanents	0	0				
Non permanents	0	0				
Catégorie B (s3)	0	0	8	33 600 000	8	33 000 000
Permanents	0	0				
Non permanents	0	0				
Catégorie C (s4)	0	0	0	0	0	0
Permanents	0	0		0		0
Non permanents	0	0		0		0
Main d'œuvre non permanente (t)	0	0	10	18 000 000	10	18 000 000
Emplois des opérateurs (u)	0	0	0	0	0	0
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	0	0		0		0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	0	0		0		0
Total pour le programme (v) = s+t+u	0	0	37	165 600 000	37	165 600 000

- (1) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p95), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat
- (2) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p94)
- (3) Les emplois dont les rémunérations sont versés en direct par l'Etat
- (4) Les emplois dont les rémunérations sont versés par l'opérateur sur ressources émanant du programme

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Conseiller des Affaires Etrangère	1 (3 %)	1		DG
2	Administrateur Civil	1 (3 %)	1		DGA
3	Administrateurs Economiques et Financiers	2 (5 %)	2		Directeur de l'Appui à l'Investissement et aux Projets Chargé d'Etudes du DG
4	Juriste	1 (3 %)	1		Chargé d'Etudes du DG
6	Statisticiens	2 (5 %)	2		Chargé d'Etudes Service d'Identification et des Statistiques
7	Attachés des Services Economiques et Financiers	1 (3 %)	1		Chargé d'Etudes du DG
8	Inspecteur du travail	1 (3 %)	1		Chef de Service de la Réinsertion
9	A.T.A.S	1 (3 %)	1		Service de la réinsertion
10	Assistants de Direction	1 (2,94 %)	1		DG : DGA : mutualisation Directeurs
11	Adjoints d'Administration	12 (32 %)	12		2 par Services
12	MONP	10 (27 %)	10		4 Chauffeurs-coursiers 3 Techniciennes de surface 3 Agents de liaison
		34 (100%)	34 (100%)		

Justifications :

Les coûts en personnel fournis dans le tableau s'appuient sur les hypothèses ci-après :

- Catégorie A : salaire moyen 500 000 FCFA
- Catégorie B : salaire moyen 350 000 FCFA
- MONP : salaire moyen 150 000 FCFA

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires	N.A.	0	0	
Total		0	0	
2. Dépenses de biens et services indispensables	Fournitures		8 000 000	En moyenne 6,666. 000 fcfa par agent soit (papier, encres, stylos, classeurs, blocs etc.)
	Matériels et fournitures spécifiques		6 000 000	En moyenne 5.000. 000 fcfa par agent s
	Frais de mission et de transport		52 500 000	5 missions de connaissance de la diaspora pour un cout moyen - - transport 1 000 000 X3 PAX= 1000 000X5X3=15 000000fcfa -frais de séjour 250 000x3PAX X5 X10 jours= 52 500 000fcfa
	Services extérieurs			
	Entretien et maintenance		3 750 000	En moyenne 312 500 fcfa par agent (Logiciels, matériel informatique,)
	Etudes sur les GRE		30 000 000	Création site informatique pour l'identification des Gabonais de l'Etranger 10 000 000 fcfa Constitution de la performance des Gabonais de l'Etranger 20 000 000
Total			98 000 000	
3. Autres dépenses de biens et services	N.A.		2 000 000	Carburant
Total			2 000 000	
Total Global			100 000 000	

Justifications :

Nous attendons un effectif minimum de 12 agents pour le démarrage des activités de la nouvelle Direction Générale.

- il n'y a pas de dépenses obligatoires ;N ?
- .
- **Etudes sur les qualifications des GRE** : l'opération consiste en une étude globale sur le potentiel économique, scientifique, technique de la Diaspora gabonaise sur l'ensemble du globe.
 - Il s'agit de 17 Missions de 5 agents pendant 10 jours réparties de la manière suivante : 5 Missions en Europe ; 4 Missions en Afrique ; 4 Missions en Amériques ; 2 Missions en Asie et 2 Missions en Océanie.
 - Cout : Frais de mission 300 000/10j pers pour 85 pers : 255 000 000 F CFA ; Billets d'avion : 1 500 000 pour 85 personnes, soit 127 500 000 F CFA ; Divers : 17 500 000 F CFA
- les dépenses liées à l'exercice des missions de base / à la délivrance des prestations de service public de base.